44e Année, No. 92. SAMEDI. 5 SEPTEMBRE 1874. Edition Quotidienne

REDACTION.

Rédacteur-en-Chef.
J. C. LANGELIER,
Pour la partie Commerciale, Financière et Maritime.

E. MYRAND,
Sténographe et Secrétaire de la Rédaction.

LE CANADIEN.

Nos Institutions, notre Langue et nos Lois.

ADMINISTRATION.

W. E. BLUMHART,
Administrateur.

BUREAUX :
26, rue St. Pierre, Basse-Ville,
Porte voisine des Bâtisses du Télégraphe de Montréal

Les annonces seront reçues jusqu'à six heures, p. m.

Feuilleton Littéraire.

AUTOUR DE LA LUNE.

CHAPITRE II

LA PREMIÈRE DEMI-HEURE

Que s'était-il passé ? Quel effet avait produit cette effroyable secousse ? L'ingéniosité des constructeurs du projectile avait-elle obtenu un résultat heureux ? Le choc s'était-il amorti, grâce aux ressorts, aux quatre tampons, aux coussins d'eau, aux cloisons brisantes ? Avait-on dompté l'effrayante poussée de cette vitesse initiale de onze mille mètres qui eût suffi à traverser Paris ou New-York en une seconde ? C'est évidemment la question qui se posaient les mille témoins de cette scène émouvante. Ils oubliaient le but du voyage pour ne songer qu'aux voyageurs ! Et si quelqu'un d'entre eux,— J. T. Maston, par exemple,—eût pu jeter un regard à l'intérieur du projectile, qu'aurait-il vu ?

Rien alors. L'obscurité était profonde dans le boulet. Mais ses parois cylindro-coniques avaient supérieurement résisté. Pas une déchirure, pas une flexion, pas une déformation. L'admirable projectile ne s'était même pas altéré sous l'intense déflagration des poudres, ni liquéfié, comme on paraissait le craindre, en une pluie d'aluminium.

A l'intérieur, peu de désordre, en somme. Quelques objects avaient été lancés violemment vers la voûte; mais les plus importants ne semblaient pas avoir souffert du choc. Leurs saisines étaient intactes.

Si le disque mobile, rabaissé jusqu'au culot, après le bris des cloisons et l'échappement de l'eau, trois corps gisaient sans mouvement. Barbicane, Nicholl, Michel Ardan respiraient-il encore ? Ce projectile n'était-il plus qu'un cercueil de métal, emportant trois cadavres dans l'espace ?...

Quelques minutes après le départ du boulet, un de ces corps fit un mouvement ; ses bras s'agitèrent, sa tête se redressa, et il parvint à se mettre sur les genoux. C'était Michel Ardan. Il se palpa, poussa un "hem" sonore, puis il dit ;

" Michel Ardan, complet. Voyons les autres !"

Le courageux Français voulut se lever, mais il ne put se tenir debout. Sa tête vacillait, son sang violemment injecté, l'aveuglait, il était comme un homme ivre.

" Brr, fit-il. Cela me produit le même effet que deux bouteilles de Corton. Seulement, c'est peut-être moin agréable à avaler !"

Puis, passant plusieurs fois sa main sur son front et se frottant les tempes, il cria d'une voie ferme : " Nicholl ! Barbicane !"

Il attendit anxieusement. Nulle réponse. Pas même un soupir qui indiquât que le cœur de ses compagnons battait encore. Il réitera son appel. Même silence.

" Diable ! dit-il. Ils ont l'air d'être tombés d'un cinquième étage sur la tête ! Bah ! ajouta-t-il avec cette inperturbable confiance que rien ne pouvait enrayer, si un Français a pu se mettre sur les genoux, deux Américains ne seront pas gênés de se remettre sur les pieds. Mais, avant tout, éclairons la situation."

Ardan sentait la vie lui revenir à flots. Son sang se calmait et reprenait sa circulation accoutumée. De nouveaux efforts le remirent en équilibre. Il parvint à se lever, tira de sa poche une allumette et l'enflamma sous le frottement du phosphore. Puis, l'approchant du bec, il l'alluma. Le récipient n'avait aucunement souffert. Le gaz ne s'était pas échappé. D'ailleurs, son odeur l'eût trahi, et en ce cas, Michel Ardan n'aurait pas impunément promené une allumette enflammée dans ce milieu rempli d'hydrogène. Le gaz, combiné avec l'air, eût produit un mélange détonnant et l'explosion aurait achevé ce que la secousse avait commencé peut-être.

Dès que le bec fut allumé, Ardan se pencha sur le corps de ses compagnons. Ces corps étaient renversés l'un sur l'autre, comme des masses inertes. Nicholl dessus, Barbicane dessous.

Ardan redressa le capitaine, l'accota contre un divan, et le frictionna vigoureusement. Ce message, intelligemment pratiqué, ranima Nicholl, qui ouvrit les yeux, recouvra instantanément son sang-froid, saisit la main d'Ardan. Puis, regardant autour de lui :

" Et Barbicane ? demanda-t-il.

—Chacun son tour, répondit tranquillement Michel Ardan. J'ai commencé par toi, Nicholl, parce que tu étais dessus. Passons maintenant à Barbicane."

Cela dit, Ardan et Nicholl soulevèrent le président du Gun-Club et le déposèrent sur le divin. Barbicane semblait avoir plus souffert que ses compagnons. Son sang avait coulé, mais Nicholl se rassura en constatant que cette hémorragie ne provenait que d'une légère blessure à l'épaule. Une simple écorchure qu'il comprima soigneusement.

Néanmoins, Barbicane fut quelque temps à revenir à lui, ce dont s'effrayèrent ses deux amis qui ne lui épargnait pas les frictions.

" Il respire cependant, disait Nicholl, approchant son oreille de la poitrine du blessé.

—Oui, répondait Ardan, il respire comme un homme qui a quelque habitude de cette opération quotidienne. Massons, Nicholl, massons avec vigueur."

Et les deux praticiens approvisé firent tant et si bien, que Barbicane recouvra l'usage de ses sens. Il ouvrit les yeux, se redressa, prit la main de ses deux amis, et, pour sa première parole :

" Nicholl, demanda-t-il, marchons-nous ?

Nicholl et Barbicane se regardèrent. Il ne s'étaient pas encore inquiétés du projectile. Leur première préoccupation avait été pour les voyageurs, non pour le wagon.

" Au fait marchons-nous ? répéta Michel Ardan.

—Ou bien reposons nous tranquillement sur le sol de la Floride ? demanda Nicholl.

—Ou au fond du golfe du Mexique ? ajouta Michel Ardan.

—Par exemple ! " s'écria le président Barbicane.

Et cette double hypothèse suggérée par ses compagnons eut pour effet immédiat de le rappeler immédiatement au sentiment.

Quoi qu'il en soit, on ne pouvait encore se prononcer sur la situation du boulet. Son immobilité apparente ; le défaut de communication avec l'extérieur, ne permettaient pas de résoudre la question. Peut-être le projectile déroulait-il sa trajectoire à travers l'espace ? peut-être après un court enlèvement, était-il retombé sur terre, ou même dans le golfe du Mexique, chute que le peu de largeur de la presqu'île floridienne rendait possible.

Le cas était grave, le problème intéressant. Il fallait le résoudre au plus tôt. Barbicane, surexcité et triomphant par son énergie morale de sa faiblesse physique, se releva. Il écouta. A l'extérieur, silence profond. Mais l'épais capitonnage était suffisant pour intercepter tous les bruits de la Terre. Cependant, une circonstance frappa Barbicane. La température à l'intérieur du projectile était singulièrement élevée. Le président retira un thermomètre de l'enveloppe qui le protégeait, et il le consulta. L'instrument marquait quarante-cinq dégrés centigrades.

" Oui ! s'écria t-il alors, oui ! nous marchons ! Cette étouffante chaleur transsude à travers les parois du projectile ! Elle est produite par son frottement sur les couches atmosphériques. Elle va bientôt diminuer, parce que déjà nous flottons dans le vide, et après avoir failli étouffer, nous subirons des froids intenses.

—Quoi, demanda Michel Ardan, suivant toi, Barbicane, nous serions dès à présent hors des limites de l'atmosphère terrestre ?

Sans aucun doute Michel. Ecoute moi. Il est dix heures cinquante-cinq minutes. Nous sommes partis depuis huit minutes environ. Or, si notre vitesse initiale n'eût pas été diminuée par le frottement, six secondes nous auraient suffi pour franchir les seize lieues d'atmosphère qui entourent le sphéroïde.

JULES VERNE.

(*A continuer*)

DEPARTEMENT DES MESSIEURS

Ayant complété notre assortiment de Marchandises à l'usage des Messieurs, provenant des meilleurs manufactures, nous attirons respectueusement l'attention de ceux-ci sur la liste ci-dessous :

Gilets de Fantaisie et Habits en Alpaca, Camisoles et Calçons en Mérino, en Gaz et en Laine d'Agneau.

Nouveantés en Cravates de toutes formes, savoir : les Princes Teck, Sublime, Pall Mall, Prince Imperial,, Stanley, Belgravian Excelsior, Scarboro, Park, Beaufort, Yacht, Club House Tie et autres.

Chemises de tous genres avec collets pour appareiller, consistant en : Chemises Blanches, Chemises en Flanelle, Chemises de Gaze. Nous faisons les Chemises à ordre.

Un assortiment varié de Bretelles, Robes de Chambres, Serviettes de Bains, Gilets de Laine, Courrois de Voyage, Parapluies en Soie de la célèbre manufacture de Fox, Mouchoirs en Soie, et en Toile, Anneaux et Epingles pour Cravates, Boutons et Solicitaires pour Chemises, Gants de toutes sortes provenant des meilleures Fabriques.

Un Tailleur de première classe est attaché à l'établissement.

GLOVER, FRY ET CIE.

Marchandises vendues à Réduction.

Nous avons aujourd'hui réduit les Marchandises ci-dessous mentionnées, à moins de la moitié du prix original pour faire une *clairance.*

Gilets de Drap pour Enfants depuis 2/6.
do do Dames do 5/0.
Costumes et Robes pour Dames.
Chapeaux Garnis.
Chapeaux en paille depuis 6.
Mousselines, Grenadines et Etoffes à Robes.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 24 juin 1874.—35.

Université-Laval.

Les cours de l'Université-Laval commenceront Mercredi, 9 septembre prochain, les pensionnaires rentrent la veille.

P. ROUSSEL, Ptre.,
28 août 1873.— Sec. U. L.

FRENCH & CIE.

Fabricants de Superphosphate ammoniacé de Québec, Os Calcinés, Charbon Animal, Colle, Huile de Pied de Bœuf et Suif.

Manufacture Ringfield, Rivière St. Charles
Bureau, rue St. Jacques, Basse-Ville.

On paie le plus haut prix pour les matériaux à faire la Colle.

17 juin 1875—3m.-293.

Heures des Malles.

Reçues		MALLES.	Closes.	
A.M.	P.M.	ONTARIO.	A.M.	P.M.
9.00		Ottawa, par chemin de fer (a)		6.00
9.00		Province d'Ontario, (a)		6.00
		QUÉBEC.		
9.00		Arthabaska et Trois-Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours, (a)		6.00
		Station de la Chaudière		6.00
9.00		Cité de Montréal, par chemin de fer et l'ouest, tous les jours, (a)		6.00
		Montréal, 3 hiv., Sorel, Batiscan, Saint Pierre Becquets		3.30
		Leeds, Mégantic, tous les jours		6.00
9,00		St. Giles et St. Sylvestre, mardi, jeudi et samedi, (a)		6.00
	5.30	Rivière-du-Loup, par chemin de fer et l'Est, tous les jours (b)	7.30	....
		Moulins de la Chaudière	7.30	....
		MALLES LOCAL		
	5.30	Saint-Anselme et le comté de Dorchester, tous les jours	7.30	....
8.30		Beaumont et Saint-Michel, tous les jours		5.00
	3.00	Bienville et Lauzon, deux fois par jour	8.00 8.30	5.00
		Lévis, deux fois par jour	8.30	1.00 5.00
9.00	4.30	Québec-Sud, deux fois par jour	7.30	6.00
8.00		Ste-Marie, etc., comté de Beauce, tous les jours	11.00	....
	3.00	New Liverpool et St. Jean Chrysostôme, 2 fois par jour	8.30	2.30
8.00	2.30	Spencer Cove, deux fois par jour	8.00	2.30
		Sillery Cove	8.00	
		St. Sauveur et Saint Roch, trois fois par jour	8.00 11.00	4.00 ....
9.00		Bergeville et Cap Rouge	2.30	....
		Rive Sud (Ouest), St Nicolas, jusqu'à Bécancour, tous les jrs	8.00	....
8.00		Rive Nord (Ouest), Ste. Foye et Trois-Rivières, par terre, tous les jours.	4.00	....
8.00		Rive Nord (Est), par terre Beauport, Chûte Montmorency, Murray Bay, Chicoutimi, tous les jours à...... Et dimanche à	7.00	....
8.00		Ile d'Orléans, lundis, mercredis et vendredis	....	3.00
8.00		Bourg Louis, St. Raymond, Pont Rouge, Ste. Catherine, tous les jours	....	4.00
10.00		Valcartier et Lorette, mercredis et samedis	....	2.00
10.00		Laval et Lac Beauport, mardis et vendredis	11.00	
10.00		Charlesbourg et Lorette tous les jours.	....	2.00
10.00		Stoneham, samedis	....	2.00
		BAIE DES CHALEURS.		
	5.30	Comté de Bonaventure, jusqu'à Paspébiac, tous les jours	7.30	....
		De Paspébiac à Percé, et Bassin de Gaspé, trois fois par semaine, lundi, mercredi et samedi à	....	[illegible]
		PROV. MARITIMES.		
	5.30	Partie nord du Nouveau-Brunswick, Edmunston, Woodstock et Fredericton, par terre tous les jours	7.30	
9.00		Nouveau-Brunswick Fredericton, St. Jean, Ile du P. E., et Nouvelle-Ecosse, par le Chemin de Fer G. F., viâ Island Pond, tous les jours		6.00
		Terreneuve et Bermude, I. O., est comprise dans chaque malle pour Halifax, d'où une malle est expédiée à l'arrivée des vapeurs Inman, venant de New-York		
		ETATS-UNIS.		
9.00		Boston et New-York, etc		6.00
		INDES OCCIDENTALES.		
		Lettres, etc., payées d'avance, voie de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'où les malles sont expédiées :		
		Pour la Havane et les Indes Occidentales, voie de la Havane, chaque jeudi P. M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et le Brésil, le 23 de chaque mois		6.00
		GRANDE BRETAGNE.		
		Par la ligne canadienne, samedi (c)	7.00	...
		Par les vapeurs de la ligne Guion, viâ New-York- Samedi à		6.00
		Par la ligne Hamburg, viâ N. Y. lundi à		6.00
		Par les vapeurs de la ligne Cunard, viâ Boston, les samedis.	....	6 00

a—Sacs des malles, par les chars ouverts jusqu'à 7.00 h. P. M.
b— do do 8.00 h. A. M.
c—Sac supplémentaire à 8.00 A. M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées à la Poste 15 minutes avant la clôture de chaque malle.

Les boites aux lettres sur la rue sero ouvertes à 7.00 h. A. M., 10.15 A. M. 2.30 et 6.15 P. M.

Eau de Cologne,

VINAIGNE DE TOILETTE, Etc,

Nous venons de recevoir et offrons en vente en gros ou en détail :

Eau de Cologne (Jean Marie Farina)
Double et Triple Extraits (L. T. Piver).
Vinaigre de toilette (Jean Vincent Bully).
Mona-Bouquet.
Lait Antéphélique.
Eau Dentifrice.
Huile Philocome.
Lotion Anti-Calvitienne.
Esprit Minéral Zuccani.

JOS. HAMEL & FRÈRES,
Rue Sous-le-Fort.

N. B.—Jusqu'à nouvel avis notre établissement, rue Sous-le-Fort, sera fermé à 9½ heures P. M. les samedis, et à 7 heures P. M. les autres jours de la semaine.

3 juil. 1874.—348

Navigation.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles Canadiennes et des Etats-Unis

1874—Arrangement d'Eté.

LA LIGNE de la COMPAGNIE est composée des puissants Steamers en Fer de 1re classe suivants :

	ton.	
Sardinian	4200	En construction.
Circassian	3400	Capt. Wylie.
Polynesian	4200	Capit. Brown.
Sarmatian	3600	Capit. A. Aird.
Scandinavian	3000	Lt. Smith RNR.
Prussian	3000	Lt Dutton. RNR
Austrian	2700	Capit. J. Ritchie.
Nestorian	2700	Capit. Watts.
Moravian	2650	Capit. J Graham.
Peruvian	2600	Capit. Richardson.
Caspian	3200	Capit. Trocks.
Hibernian	3434	Lt Archer.
Manitoban	3400	Capit. Hugh Wylie
Canadian	3000	Capt. McKenzie.
Nova Scotian	2300	Capt. Grange.
North American	1784	Capit. J. Miller.
Corinthian	2400	Capt. Jas. Scott.
Acadian	1350	Capt. Cabel.
Phænician	2600	Capit. E. Scott.
Waldensian	2800	Capit. A. Woods
St Patrick	1207	Capt. Stephen.
Newfoundland	1500	Capit. Mylius.

LES STEAMERS DE LA
LIGNE GLASGOW

(Partant de GLASGOW tous les MARDIS, et de QUEBEC le ou vers chaque JEUDI) devront faire voile de QUEBEC :—

Waldensian, le ou vers le 18 Août 1874
Corinthian, " 27 " "
Phœnician, " 3 Sept. "

Taux du passage de Quebec.

Cabine........$60
Intermédiaire........40
Entrepont........25

On ne peut retenir des lits qu'en les payant d'avance.

Un chirurgien expérimenté se trouve sur chaque vapeur.

LES STEAMERS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE
Liverpool.

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS. et de QUEBEC chaque SAMEDI,) arrêtant à LOCH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande et en Ecosse ou qui en viennent) partiront de QUEBEC comme suit :

Sarmatian	Samedi	15 août	"
Prussian	"	22 "	"
Polynesian	"	29 "	"
Scandinavian	"	5 Sept.	"
Austrian	"	15 "	"
Peruvian	"	19 "	"

PRIX DU PASSAGE DE QUEBEC.

Chambre........$70 et $80.
Entrepont........25.

Un vapeur avec les malles et les passagers pour les steamers de la malle de Liverpool laissera le quai Napoléon chaque samedi matin, à 9 heures précises.

Pour autres détails, s'adresser à
ALLANS, RAE & Cie.

17 août 1874.—507 Agents.

COMPAGNIE
—DU—
RICHELIEU.

Nouvelle Ligne de Steamers pour Montréal.

REDUCTION SUR LE PRIX DU FRET

TOUS LES JOURS (Dimanches exceptés.)

Les splendides steamers d'acier Bessemmer CANADA, Capitaine EM. CREPEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L. H. ROY, partiront alternativement du Quai Napoléon, TOUS LES SOIRS A QUATRE heures, pour Montréal, arrêtant à Batiscan et Trois-Rivières.

PRIX DU PASSAGE.

CABINE pour Montréal (repas et lit inclus)........$1 00
CABINE pour Batiscan, Trois-Rivières et Sorel........50 cts.
PONT pour Montréal, Batiscan, Trois-Rivière et Sorel........25 cts.

Les passagers pour Sorel s'embarqueront à bord des steamers "Québec", et "Montréal" aux prix ci-dessus.

Le fret pour Québec et les ports intermédiaires sera reçu à bord des steamers "Québec" et "Montréal" à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire.

Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Napoléon ou à bord des steamers,

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon.

A. DESFORGES,
Bureau de la Compagnie du Richelieu.
Québec, 21 juil. 1874.—421

TRAVERSE
—DE—
L'ISLE D'ORLEANS & ST. JOSEPH.

Le et après aujourd'hui, le 23 courant, le steamer "MAID OF ORLEANS," fera ses voyages comme suit :

Laissera Orléans.	Laissera St, Joseph.	Laissera Québec.
8 00 A. M.	8.15 A. M,	11,00 A. M.
2.30 P. M.	2.45 P. M.	4.15 P. M.
5.15 "	5.30 "	6.15 "

Les dimanches le steamer laissera l'Isle à 11.30 A. M. et 6,00 P. M., et la cité à 1.30 P. M. et 7 P. M., arrêtant à St. Joseph.

Un voyage extra les Vendredis, Samedis, laissant l'Isle à 5.00 A. M., et la Cité à 6.45 A. M.

P. PLANTE,
Capitaine,

2 juin 1874.—385

Navigation.

CIE. DE STEAMERS
UNION

NOUVELLE LIGNE
ENTRE
Québec & Montreal

LES MAGNIFIQUES STEAMERS
"ABYSSINIAN"
CAPT. NORMAND PAULET,
—ET—
ATHENIAN,
CAPT. E. C. COUVRETTE,

Laisseront le Quai Crawford tous les jours.

(LES DIMANCHES EXCEPTÉS)

A 4 H. P. M. POUR MONTREAL,

FAISANT ESCALE A
BATISCAN
—AUX—
TROIS RIVIERES,
—ET A—
SOREL.

PRIX DES PASSAGES.

1ère CLASSE.

De Québec à Montréal (repas et lits inclus)........$3.00
Billets de retour (bons pour la saison........5.00

ENTREPONT.

De Québec à Montréal....25 cts.
Ports intermédiaires......25 cts.

FRET.

25 pour cent meilleur marché que le tarif de toute autre compagnie.

Billets à vendre par les Agents aux Hôtels, Stevenson & Cie., rue Sous-le-Fort, et au Bureau, sur le Quai Crawford.

J. E. DESCHAMPS,
AGENT.

3 juil. 1874.—350

1874.—ÉTÉ—1874

CIE. DE NAVIGATION A VAPEUR
DU ST. LAURENT.

POUR LE CÉLÈBRE
SAGUENAY.

Cette ligne est composée des steamers de première classe suivants :

SAGUENAY, Capitaine Lecours.
UNION, " Hamond.

Jusqu'à nouvel avis les steamers ci-dessus nommés voyageront comme suit, savoir :

LES MARDIS et VENDREDIS à 7h. A.M.

Le "Saguenay," pour Chicoutimi et la Baie des Ha ! Ha ! arrêtant à la Baie St. Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup et Tadousac.

Les MERCREDIS et SAMEDIS à 7h. A.M.

L' "Union" pour la Baie des Ha ! Ha ! arrêtant à la Malbaie, Rivière du Loup et Tadousac.

Billets à vendre par MM. Stevenson et Leve, No. 53, rue St. Pierre, et en face de l'Hôtel St Louis. Aussi au bureau de la Compagnie, Quai St. André.

A. GABOURY,
Secretaire

23 août 1874.—536

Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

RETOUR DE JOUR.

Pour l'accommodation des familles revenant à Québec, les steamers laisseront le quai de la Rivière du Loup,

Mercredi, le 26 août, à 7 p. m. Le Saguenay
Jeudi, 27 " " Union.
Jeudi, 3 Sept. " Union.

Laissean la Malbaie

Jeudi, 27 Août, à 8 hrs. a. m. "Saguenay."
Vendr. 28 " " " "Mnion."
Vendr. 4 Sept. " " "Union."

Les bateaux arriveront à Québec, avant le départ de ceux pour Montréal.

A. GABOURY,
25 août 1874.—535 Secrétaire.

Pour Ste. Anne.

Le vapeur "MONTMORENCY," Capt. Blouin, jusqu'à nouvel ordre, partira du quai Champlain, tous les mardis, et samedis pour la Grande Rivière arrêtant à Château Richer, Ste. Famille et Ste. Anne.

Au retour le bateau partira de la Grande Rivière tous les lundis et vendredis, faisant escale aux mêmes ports.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

A. GABOURY.
Secrétaire.

31 août 1874.—551

Navigation.

COMPAGNIE
—DU—
RICHELIEU.

Reduction sur le prix du Fret.

LIGNE QUOTIDIENNE DE LA MALLE ROYALE DE STEAMERS
POUR MONTREAL

(Les dimanches exceptés) à 4 hs. p.m.

Les splendides steamers QUEBEC, Capt. J. B. LABELLE, les

Mardis, Jeudis et Samedis

Et "MONTREAL," Capt. ROBERT NELSON,

Les Lundis, Mercredis et Vendredis,

Partant du Quai Napoléon et arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

PRIX DU PASSAGE :

CABINE (souper et lit compris)....$4.00
PONT........1.50

(*Ces prix sont les mêmes que l'année dernière.*)

Le fret de toute description sera reçu à bord des steamers *Québec* et *Montréal* pour Montréal et les ports intermédiaires *A une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire.*

Pour Billets et Cabines, s'adresser au Bureau, sur le Quai Napoléon.

Les arrangements de cette ligne sont les plus complets.

A. DESFORGES,
Agent.

21 juillet 1874.—422

Traverse du Grand Tronc.

Le vapeur "ST. GEORGE", capt Lamontagne, fera ses voyages, jusqu'à nouvel avis, comme suit, savoir :

LAISSERA QUÉBEC.	LAISSERA POINTE LÉVIS.
A. M.	A. M.
6.30 Train Express pour Richmond	7.00 Train de la malle de Montréal.
7.40 Train de la malle pour la Riv.-du-Loup.	8.00
	9.30
8.30 Train mêlé pour Richmond.	11.30
10.30	P. M.
P. M.	1.00
	2.00 Express de la Rivière-du-Loup.
12.40 Train Express pour Montréal.	2.50 Express de Montréal.
1.30 Express pour la Rivière-du-Loup.	5.00 Train de la malle de Rivière-du-Loup.
2.30	6.00 Mêlé de train de Richmond.
4.00	
5.30	
7.40 Train de la malle pour Montréal	10.00 Express de Richmond.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie des Remorqueurs du Saint-Laurent, Quai Saint-André.

A. GABOURY,
Secrétaire.

29 juil. 1874.—457.

LE STEAMER
"PORTNEUF",
CAPT. FRENETTE,

Laissera le quai Champlain les MARDIS et SAMEDIS pour Cap Santé, Platon, Portneuf, Ste. Emélie et St. Jean Deschaillons.

En revenant, le vapeur laissera St. Jean Deschaillons chaque LUNDI et VENDREDI, arrêtant aux mêmes ports.

L'heure du départ sera fixée par la marée.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André.

A. GABOURY,
Secrétaire.

26 juin 1874.—231

VAPEUR EXPRESS
CAPT. P. TURGEON.

Ligne L'Islet & Berthier

Le vapeur "EXPRESS" laissera Québec tous les mardis, jeudis et samedis, à UNE heure P. M., pour Berthier et l'Islet, laissera L'Islet les lundis mercredis et vendredis à SIX heures A. M., arrêtant à Berthier.

Pour plus amples informations s'adresser au capt. du steamer "Express."

11 juil. 1874.—1m.-388

Chemin de fer.

Chemin de fer
LE
GRAND-TRONC.

AVIS.

1874-ARRANGEMENT D'ETE.-1874

A partir de LUNDI, le 22 courant, les convois quitteront la Pointe-Lévis aux heures suivantes :

Convoi de jour pour Montréal....7.00 a. m.
Convoi de jour pour la Rivière-du-Loup, Cacouna et Trois-Pistoles........8.00 a. m.
Convoi EXPRESS du jour pour la Riviere-du-Loup, Cacouna et Trois-Pistoles........2.00 a. m.
Convoi de jour pour Montréal, Montagnes Blanches, Portland et Boston........1.10 p. m.
Convoi de nuit pour Moutréal, Montagnes Blanches, Portland et Boston........3.15 p. m.

Un char Pullman est attaché au principal convoi du jour et de la nuit.

JOSEPH HICKSON,
Secrétaire et Trésorier.

Montréal, 18 juin 1874.
22 juin 1874.—319.

Librairies.

Littérature, Voyages,
ETC., ETC.

Histoire de Pie IX et de son Pontificat, par A de St. Albin, 2me édition, revue et considérablement augmentée, 2 vol. in 8.—S. S. Pie IX par Louis Veuillot, avec portrait, 25 cts.—Jean Jacques Rousseau et le Siècle Philosophe par Le Moseau— *Lingua fallax non amat véritatem et as lubricum operatur ruinas,* 1 vol in 8.—Rome et ses monuments Guide du Voyageur Catholique dans la capitale du monde chrétien, par le chanoine de Bleser, 2me édition enrichie de 15 plans nouveaux, plan de Rome, plan des Catacombes, 66 plans d'églises et de musées, un fort vol. in 8.—Un voyage dans les mers de l'Inde, scènes de la vie maritime, par H. Massias, capitaine au long cours, 2 vols. in 12.—La Bédouine, par M. Joiyaulat, ouvrage couronné par l'académie française, 3me éditihn.

Mme ** l'Enfant, "Puissent les femmes se persuader que le grand et noble but de leur vie ne consiste pas seulement à donner le jour à leurs enfants, mais à les élever en les préparant à remplir dignement la mission à laquelle Dieu et la Société les appellent," me édition.—Histoires Héroïques des Français racontées A. S. A. Napoléon.—Eugène, Prince Impérial, par J. Christian, ancien Bibliothécaire au ministère de l'instruction publique et des cultes. 1 vol. in 12.—Histoire des classes privilégiées dans les temps anciens, par Léon de Givodan, directeur du Collége Heraldique, 2 vol. in 12.—Une année de Révolution d'après un journal tenu à à Paris en 1848, par le Marquis de Normangy, K. G. 2 vol. in 12.—Journal des Journaux de la Commune, tableau resumé de la Presse Quotidienne du 19 mars au 24 mai 1871, 2 fort vol in 12.—G. J. Whyte Melville, l'Interprète, traduit de l'Anglais avec l'autorisation de l'auteur, 2 vol in 12.—Histoire Populaire de M. A. Thiers, président de la République Française, Histoire d'un demi-siècle, de 1822 à 1872, par A. Zaya.—La Reine des Brumes et l'Eméraude des mers Londres-Dublin, par A. Delamotte.

En vente au comptant chez
M. L. CREMAZIE,
12, rue Buade.

31 juil. 1874.—466.

LIBRAIRIE! LIBRAIRIE!!

Le soussigné à l'honneur d'annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'il vient de recevoir d'Europe, par les derniers steamers, les articles suivants qu'il vendra à des prix qui défie toutes concurences, savoir :

Lampes pour Eglises, Chandelliers de toutes grandeurs très bien argentées, Croix de procession, Burettes, Portes Reliquaires, ex voto, Médailles en or et en argent. Croix en or et en argent, Franges, Gallons et Glands de toutes grandeurs en or et en argent, Calices, Ciboires, etc. Livres de Plain Chant de la dernière édition, Accompagnement du Chant Grégorien par l'abbé Lagacé. Cette édition est unique. L'Histoire de l'Eglise par l'abbé Darras, très bien relié, en 19 vols. Rossignoli.--Les Merveilles Divines dans les Ames du Purgatoire, Les Merveilles Divines dans les Saints des temps modernes, Les Merveilles Divines dans les saints du moyen âge. Charles de Ste. Foi-Devoirs envers les pauvres. Vercruysse—Méditations pratiques, 2 vols. Millet.—Jésus vivant dans le prêtre, Œuvres complètes du Père Haber, Tout pour Jésus, Pied de la Croix, Le Précieux Sang, Trésors de la Douce Piété, par un religieux trapiste. Marchal.—L'Homme, la Femme et la Conscience comme il la faut. Le Conseiller du Peuple par un Prêtre du Diocèse de Montréal. Traité de Politesse et du Bon Ton, par le même. Ainsi qu'un nombre considérable d'autres livres de piété et de prières de toutes sortes, trop long à énumérer. Images de toutes sortes, Chemins de Croix, Vins de Messe (analysé), Vin d'Oporto, pour Malades, Vins Sherry très fins. Eau-de-Vie de la première qualité, Liqueurs de toutes sortes, Huile d'Olive, Encens, Cierges, Hosties, Bénitiers, Statues de toutes grandeurs et de toutes sortes. (Les mêmes pourront être importées à ordres à des prix très modérés.) Chapelets montés en or et en argent, Livres classiques de toutes sortes, Français et Anglais, Papeteries, Fournitures de Bureaux, Encre communicative et autres, etc.

Le tout à très bas prix.

L. A. LANGLAIS,
Libraire.
6 Rue St. Joseph, St. Roch, Québec,
Vis-à-vis l'Eglise.

3 juillet 1864.—347.

Librairie.

Contes de Noël, par Charles Dickens, broché, 30c. Batavia, par Henry Conscience, broché, 30c. Le neveu de ma tante, par Chs Dickens, 2 volumes brochés, 3s les 2 volumes. Pauvre Jacques, par Mary, broché, 30c. Marcherita Pusterla, par César Cantu, broché, 30c. Raynaldi et Sélima, par Melanie Van Biervliet, broché 30c. Le Chasseur de Panthères, par Ernest Capendu, broché 30c. Geneviève, par A. de Lamartine, broché 30c. La Jeunesse, par le même, broché, 30c. Le bal d'Andorré, par Elie Berthet, broché, 30c. Mémoires d'un page de la Cour Impériale, par Emile Marco St. Hilaire, broché. 30c. Histoire des Invalides, par Cayla, broché, 45c.

BLONDEAU & DROUIN.
1er sept. 1874.—554.

LIBRAIRIE

ŒUVRE ILLUSTRÉES :

Lucie Harding, par Fenimore Cooper, 25c. Sur mer et sur terre, par le même, 25c. Ravensnest, par le même, 25c. Le camp des Païens, par le même, 25c. Les Monikins, par le même, 25c. Satemtoé, par le même, 25c. Les oiseaux de proie, par Hippolyte Castelle, 25c. Les enfants des bois, par Gustage Janet, 25c. Le dernier des Mohicans, par Fenimore Cooper, 25c. Le feu folet, par le même, 25c. Histoire des invalides, par Cayla, 45c. Rob Roy, par Walter Scott, 33½c. La grande armée, par Charles Raboie, 45c.

BLONDEAU & DROUIN.
19 août 1874.

GRANDE CONSIGNATION DE THE

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer aux épiciers de la ville et de la campagne et au public en général qu'ils ont reçu une grande consignation de thés Vert, Noir et Japon qu'ils vendront en gros et en détail et à des prix très modérés. Venez voir.

Thé Vert, 33 cents.

BLONDEAU & DROUIN,
Libraires.

AVIS.

Aux Institutions Religieuses, Colléges et Municipalités Scolaires, etc., etc.

Le soussigné désire informer MM. les syndics, instituteurs et institutrices des Municipalités Scolaires qu'il a toujours en mains un assortiment complet de livres d'Ecoles approuvés par le Conseil de l'Institution Publique et de MM. les Professeurs de l'Ecole Normale Laval. On y trouvera aussi le petit Manuel d'Agriculture dont l'introduction vient d'être ordonnée par le Conseil de l'Instruction Publique pour toute Ecole Elémentaire ou Modèle.

Aussi Papiers, Cahiers d'Exercices, Ardoises Encre, Crayons, Plumes, etc., enfin tout ce qui concerne le besoin des écoles.

Escompte libéral accordé pour le gros.

J. P. DERY,
Libraire,
47, rue St. Pierre, Basse-Ville.

28 juil. 1874.—455

Musique.

A. LAVIGNE,
IMPORTATEUR DE
PIANOS ET HARMONIUMS,

11½, RUE ST. JEAN (Banque d'Epargnes.)

A toujours en magasin des pianos des célèbres manufactures de

Knabe,
Schuetze & Ludolff,
Marshall & Wendell,
Et les Orgues-Harmoniums de SMITH.

Aussi quelques pianos de seconde main à vendre à bas prix et à des conditions libérales.

27 août 1874.

Orgues-Harmoniums
—DE—
SMITH.

En vente chez
A. LAVIGNE,
Editeur de Musique,
Marchand de Pianos,
11½, rue St. Jean.
(Banque d'Epargne.

juil. 27 1874.

MUSIQUE! MUSIQUE!

La fille de Mme. ANGOT,

Valses, Quadrilles, Polkas, Mazurkas, Fantaisies de Salon, etc,

En vente chez
A. LAVIGNE,
Editeur de Musique,
Marchand de pianos et harmoniums,
11½, rue St. Jean.
(Bâtisse de la Banque d'Epargne.)

7 juil. 1874.—359

Leçons de Musique.

Madame et Mademoiselle Dessane ont l'honneur d'informer le public, qu'elles continueront à donner des leçons de musique et de chant, à commencer le premier Septembre.

31 août 1874.—553

ORGUES AMERICAINS
—DE—
MASON ET HAMELIN.

La première médaille de l'Exposition Vienne, la plus haute récompense pour la supériorité matérielle, dans la classe XV, (comprenant les instruments de musique de tous les pays,) a été accordée aux orgues de salon de Mason et Hamelin, par le jury spécial de concours, le jury international et deux sous-juries, comprenant les artistes les plus éminents et les plus expérimentés des différents pays. Les autres orgues américains, mis en comparaison avec ces orgues-ci, n'ont été jugés dignes d'aucune médaille, pas même une médaille inférieure.

Une magnifique variété de ces orgues sont en vue maintenant, et à vendre à des conditions de paiement faciles, chez

LE SEUL AGENT, A QUEBEC,
R. MORGAN.

ETABLI EN 1860.

E. JACOT,
DE GENEVE.

VENANT D'ETRE RECUE :

Une consignation de Bijouteries en Or de nouveaux patrons, consistant en

Gardes Albert en Or.
Sets d'Agrafes et Pendant-d'Oreilles en or.
Croix et Loquets.
Cachets et Clefs en or.
Bracelets et Colliers en or.
Bracelets en Jaie de Whitby.

Au prix Coutant

—AUSSI—

Montres en Or et en Argent.
Boites Musicales.
Effets de Fantaisie, etc., etc.

E. JACOT,
Rue de la Couronne, St. Roch, Québec.
1er sept. 1874.

GRAND DESIDERATUM EN OPTIQUE

LUNETTES PAR EXCELLENCE.

Lentilles coloriées qui sont recommandées par les plus savants médecins pour améliorer la vue.

Seuls Agents : Duquet & Cie,
No. 1, rue de la Fabrique, et
DUQUET & DALAIRE
Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

—AUSSI—

Le plus grand et le plus beau choix de Montres d'or et d'argent, Bijouteries Fines, Bagues en Diamants, Bronze, Horloges Musicales, Lunettes d'Opera, Argenterie de toutes sortes, Horloges en marbre et en or moulu, etc., etc, et un grand nombre d'autres objets trop long à énumerer venant d'être reçus directement des meilleures fabriques européennes et seront vendus à des prix qui défient toute compétition. Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs.

Montres réparées avec soin. Vieux bijoux remis à neuf ; dorure depuis 9 carats à 24.

DUQUET & CIE.
No. 1, rue la Fabrique.

1er juin 1874.—227

Ecole Normale-Laval

La rentrée des Elèves-Instituteurs aura lieu le 4 septembre prochain, à 6 heures P. M.

La rentrée des Elèves-Institutrices, le 3 septembre, à 3 heures p m.

Les classes des Ecoles-Modèles Annexées s'ouvriront le 3 septembre pour les filles, et le 5 pour les garçons, à 9 heures a. m.

N B.—1o. Nul ne pourra se prévaloir de son admission, s'il ne se présente au jour et à l'heure fixés.

2o. L'entrée de l'école sera rigoureusement refusée à quiconque n'aura pas payé les arrérages de pension, ainsi que le premier terme qui commence.

P. LAGACÉ,
Princip

LE CANADIEN.

L'EDITION QUOTIDIENNE

est publiée à six heures du matin et contient à part les articles politiques, religieux et littéraires, un rapport fidèle des opérations financières commerciales, industrielles et maritimes de la ville, les dépêches de la presse associée, le rapport de la Halle aux blés et de la Bourse de Montréal, un résumé des nouvelles de Toronto, Ottawa et Montréal.

Prix de l'abonnement payable d'avance,
par an........................ $6.00
Non payé d'avance.................. $7 00

TARIF DES ANNONCES, MESURE BREVIER.

Première insertion.......... 8 *cts. la ligne.*
Insertions subséquentes....... 2 " "

On fait une réduction pour les annonces à long terme.

L'EDITION SEMI-QUOTIDIENNE

est publiée tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, elle contiendra tous les articles, nouvelles, rapports Maritimes et financiers de l'édition quotidienne.

Prix de l'abonnement payable d'avance,
par an $4.00
Non payé d'avance.................. $5.00

Le tarif des annonces est le même que pour l'édition quotidienne. Les instituteurs ont droit à une remise d'une piastre sur le prix d'abonnement de ces deux éditions.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

paraîtra le 1er Juillet prochain et sera publiée tous les vendredis matin ; cette édition est spécialement faite pour les cultivateurs. Elle contiendra un resumé des deux autres éditions à part une rédaction spéciale sur les sujets qui intéressent particulièrement les gens de la campagne.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Déposé au Bureau de Poste ou à nos bureaux : $1.00, invariablement payable d'avance. Un nombre limité d'annonces sera publié dans cette édition.

Les abonnements pour les trois éditions ne peuvent être pour moins de six mois et on ne pourra les discontinuer qu'en payant les arrérages et après avis par écrit donné un mois avant l'expiration du terme, autrement l'abonnement se continue.

Tous les abonnements sont censés pris à Québec, même pour les personnes qui s'abonnent sur l'envoi qui leur est fait du journal.

Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes.

Les écrits non insérés seront détruits.

On s'abonne à Québec aux bureaux du *Canadien*,

No. 28. RUE ST. PIERRE

Porte voisine de la bâtisse du Télégraphe de Montréal.

M. L. de COUAILHAC, homme de lettres, chevalier de la Légion d'honneur, No. 39 rue du faubourg Montmartre, PARIS, est notre agent en France, chargé de recevoir des annonces et des abonnements.

Toutes correspondances, lettres, etc., concernant la Rédaction et l'administration doivent être adressées :

W. E. BLUMHART,
Administrateur.

ANNONCES NOUVELLE

Marchandises Nouvelles.—T. E. Greffard.
Société St. Jean Baptiste.—P. Matte.
On demande.—Carrier, Lainé & Cie.
Acte de faillite de 1869.—R. H. Wurtele.
do do do
do do do
Vente à l'encan.—Oct. Lemieux & cie.
Cour de Circuit.—E. Fiset.
[illegible] J. E. C. Belletier.

SAMEDI, 5 SEPTEMBRE 1874.

Le cabinet local

Nous trouvons dans un des derniers numéros du *Franc Parleur* un article sur la situation actuelle du ministère local, qui mérite d'attirer l'attention, et que nous conseillons à nos lecteurs de lire et de méditer. Les commentaires sont superflus. Tout le monde sera frappé de la justesse des observations de notre confrère de Montreal, autant que du ton modéré avec lequel il les exprime. Le *Franc Parleur* dit donc.

La chûte souvent prédite du cabinet de Québec ne s'est pas encore accomplie, et les faiseurs de ministère en sont aujourd'hui pour leurs frais de reconstruction.

Bien des ambitions enfuies depuis plusieurs années dans l'ombre, ont brillé tout à coup d'une vive lumière, mais leur éclat n'a eu qu'une durée ephémère, et elles sont retombées dans l'obscurité d'où une presse complaisante les avaient retirées.

Les ministres n'auraient pas manqué en nombre, assure-t-on, mais on a pu en dire autant des hommes.

La presse de notre Province a differemment apprécié l'attitude que vient de prendre le ministère Ouimet ; les uns y ont vu un malheur public, les autres trouvent que ceux qui ont les rênes du pouvoir valent tout autant, sinon mieux, que ceux qui aspiraient à leur succéder.

Ces opinions contradictoires ne nous intéressent guère pour le moment.

C'est au point de vue de la politique et de la logique que nous envisageons la question.

Le ministère local en ne résignant pas, tel que certain parti l'exigeait, a-t-il été logique et politique?

Nous répondons que oui et voici l'expression de notre pensée.

Sous l'empire d'une accusation extrêmement grave, le ministère a répondu d'une voix unanime qu'il n'était pas coupable.

De fait, nous ne connaissons aucune déclaration par laquelle un ministre se soit inculpé.

Le seul point qui semblerait apporter une certaine force aux accusateurs et faire croire au public que tout le cabinet de Québec est coupable, serait la résignation de deux de ses membres.

En se servant du même raisonnement ne serait-il pas assez logique de dire : sur sept ministres, deux ont résigné, cinq n'ont pas jugé à propos de le faire.

Ne pourrait-on pas conclure de là que les deux qui n'ont pas eu le courage d'affronter la pretendue indignation des Chambres, pourrait bien être les seuls coupables, ou du moins les plus coupables?

Cinq ministres demandent une enquête sur leur conduite, deux se la refusent à eux-mêmes et au public intéressé.

Ceux qui connaissent les deux personnages ont bien le droit de penser autrement. Il en est qui vont même jusqu'à voir, dans ces démarches, une entente depuis longtemps activée, à l'aide de laquelle l'hon. M. Irvine aurait donné la main à l'hon. Ross pour former un nouveau cabinet, au cas ou l'on aurait pu réussir à détruire l'ancien.

Le ton de certains journaux anglais nous semble significatif sur ce sujet, et ces crises de vertueuse indignation montée tout à coup au plus haut ton du diapason, indiquent que la note qui fait jouer ces instruments à accords dissidents.

On a voulu en certains lieux, forcer le ministère local à résigner, malgré que ce dernier ait demandé une enquête. L'accusation a d'abord été portée, et en la formulant, on a demandé immédiatement une enquête.

Plus tard, lorsqu'il a été constaté que le gouvernement de Québec désirait une enquête, on a laissé de côté ce mode qu'on avait tant prôné et exigé dès le début, pour demander au Cabinet local de résigner purement et simplement.

Etait-on sincère, quand, un jour on exigeait l'enquête, et le lendemain on ne parlait plus d'autre chose que d'une résignation complète et sans conditions?

Aujourd'hui, que le ministère reste debout et fait face à l'orage, le calme se fait dans les esprits, et les plus acharnés sont devenus d'un mutisme significatif.

Est-ce que par hasard la lumière commencerait à se faire apercevoir, et que l'on entrevoierait que tout ce tapage n'est en définitive qu'une tempête au fond d'un encrier?

Nous ne voulons rien affirmer, nous constatons seulement un fait En demeurant fermes à leur poste, les ministres du gouvernement de Québec ont relevé la confiance de leurs amis et abattu l'imprudence de leurs ennemis.

S'ils ne sont pas coupables, pourquoi résigner et donner ainsi gain de caue sans coup férir à l'opinion publique que l'on a cherché a préjuger contre eux?

S'ils sont coupables, il faut présumer qu'ils ne sauraient l'être au même degré qu'on les accuse, car ce serait le comble du cynisme que de vouloir retarder un verdict qui détruirait de fond en comble et leur caractère public et leur réputation privée. Et d'ailleurs, qui peut dire, au cas de culpabilité, qu'il ne s'en rencontre pas quelques uns dont la conduite est au-dessus de cette accusation?

Alors pourquoi vouloir obliger ceux qui sont innocents à partager le châtiment des coupables?

Evidemment, que l'on pousse l'hypothèse aussi loin qu'il est possible, on en viendra toujours à la conclusion que le ministère de Québec, sous toutes réserves n'a adopté que la seule ligne de conduite qui était digne et convenable.

Bien plus, il ne pouvait subir constitutionnellement parlant, la pression qu'une certaine partie de la population cherchait à opérer contre lui.

Choisi par le lieutenant gouverneur de cette province, le cabinet local n'est responsable de sa conduite qu'aux Chambres, dont les députés sont les juges naturels de son administration.

Nous voyons par les dépêches télégraphiques que l'Hon. George Brown a été mandé à Ottawa par le Premier et que la rumeur circule dans la capitale qu'il y aura bientôt un remaniement du ministère. Après l'article qui a paru dans le *Globe* de mercredi dernier on peut dire avec certitude que ce remaniement, s'il a lieu, ne sera guère favorable à la Province de Québec. Ils vont bien, ces charmants libéraux !

Un conseil d'ami.

Nous lisons ce qui suit dans le *Bien Public* de jeudi :

"Les partis politiques se préparent aux élections dans la Province d'Ontario. Les conventions se réunissent et choisissent leurs candidats.

C'est un exemple que nos amis de la Province de Québec devraient suivre. Dans beaucoup de comtés les élections sont perdues parce que le candidat vient trop tard sur les rangs et que le temps a manqué pour compléter l'organisation dans chaque paroisse. Ils devraient aussi surveiller avec soin la révision des listes électorales. Avec de bons candidats, de bonnes listes et une solide organisation, le succès serait partout possible, et certain dans la plupart des comtés. Un peu de prévoyance et d'activité, et tout ira bien. Il n'y a qu'un moyen d'obtenir la majorité, c'est la vigilance et l'organisation. C'est ainsi que nos amis ont triomphé dans Ontario ; c'est ainsi que nous triompherons à Québec."

C'est là un excellent conseil à donner à ses amis en face de ce qui vient de se passer dans la Province d'Ontario.

Le *Bien Public* n'ignore pas, sans doute, que dans l'espace de quelques jours, l'élection de deux de ses amis a été annullée pour cause de corruption. Les grits sont encore plus forts que les rouges sur la *révision* des listes électorales, voilà pourquoi le *Bien Public* les offre à ses amis comme des modèles à suivre.

Destitution.

Le gouvernement fédéral a destitué M. Jacob Lepage, architecte du gouvernement et qui exerçait depuis quatre ans ses fonctions à la satisfaction de tout le monde et l'a remplacé par M. Petrus Gauvreau.

Les changements dans le tarif.

Beaucoup de personnes sont encore sous la fausse impression que l'augmentation de taxes imposée par le gouvernement McKenzie n'est pas considérable. C'est une erreur grave, ainsi que nous allons le démontrer en donnant un tableau comparatif des droits prélevés sur certains articles en 1872 sous le tarif du gouvernement conservateur, et sous le tarif actuel, imposé au pays par le gouvernement McKenzie. Les chiffres dans les deux colonnes indiquent respectivement les taxes que nous payions en 1872 et celles que nous payons en 1874 :

Articles.	*Droits.* 1872	1874.
Cigares	45 c.	70 c.
Fruits conservés dans le brandy ou autres spiritueux	$1.20	$1.50
Brandy, Genièvre, Alcool, Rum, Gin, y compris le *Old Tom Tafia*, Whiskey et autres articles semblables	$0.80	$1.00
Rums-rub, cordiaux Schirdam Schnapps, amères et autres articles semblables	$1.20	$1.50
Eau de Cologne et spiritueux parfumés non en bouteilles	$1.20	$1.50
Eau de Cologne et spiritueux parfumés en flacons ou en bouteilles, 30 de ces bouteilles ne contenant qu'un gallon pour chaque bouteill	$0.04	$0.05
Spiritueux et eaux fortes non énumérés	$1.20	$1.50
Spiritueux et eaux fortes importés en Canada mêlés à des ingrédients et bien que par là tombant dans la categorie de médecines, teintures, essences, extraits ou autres, seront considérés comme spiritueux soumis aux mêmes droits	$1.20	$1.50
Tabac fabriqué, excepté les cigares et y compris le tabac à priser, un droit *Ad Valorem* de 12½ pour cent et un droit spécifique	$0.20	$0.25
Vins de toutes sortes y compris les vins de gingembre, orange, citron, groseilles, fraises, framboises, cassis, 25 pour 100 *ad valorem* et un droit spécifique	$0.10	$0.30
Doublures en coton pour chaussures en caoutchouc		10/00
Coton à chaine pas plus gros que le No. 40		10/00
Coton en écheveaux colori No 3 4 et 6 et blanc audessus du No 20		10/00
Fil de coton en rouleaux		10/00
Feutre pour chaussures et chapeaux		10/00
Fil pour machines à coudre		10/00
Machines pour moulins et fabriques industrielles qui ne sont pas fabriquées en Canada		10/00
Fil de soie pour machines à coudre		10/00
Prunelle		10/00
Peluche pour les chapeliers		10/00
0(Article pour la construction des navires.)		
Lampes d'habitude		5/00
Poulies des brevetés		5/00
Etarmine (bunting)		5/00
Compas		5/00
Caps de moutons		5/00
Faux sabords		5/00
Tempons de pont		5/00
Courbes de fer		5/00
Pompes et garnitures		5/00
Lisoirs en fer		5/00
Anneaux		5/00
Roues de poulies		5/00
Lampes à signaux		5/00
Gouvernails		5/00
Margouillets		5/00
Coins		5/00
Manœuvres en fil de fer		5/00
Et les articles suivants quand ils sont employés dans la construction des navires seulement, savoir :		
Cables de chanvre et d'herbe		5/00
Cordage		5/00
Toile à Voile un Canevas No 1 jusqu'à le		5/00
Vernis noir et luisant		5/00
Tissus en fil de cuir rouge où jaune		5/00
Tissus de laine pour chaussures en caoutchouc		10/00
Fer en barres *puddlé*, en loupes et un morceaux puddlé ou non		5/00
Chassis de locomotives, essieux, manivelles, encles de fer ou d'acier pour bandages de roues, courbés et soudés, essieux de manivelles, tiges de piston, glissières, tourillons de manivelles et vrilles de locomotives		10/00
Thé vert ou du Japon		$0.04
Thé noir		0.03
Papier et toile de glace		5/00

Cette augmentation de droits représente une augmentation de taxes d'environ $3,000,000. Et ces taxes sont prélevées de la manière la plus injuste et la plus nuisible à l'industrie. D'abord les taxes sur les articles de consommation alimentaire qui sont d'une nécessité presqu'absolue dans les familles pauvres. Le thé, le café, le sucre et les liqueurs les moins dispendieuses consommées dans les familles pauvres sont frappés de nouveaux droits, tandisque qu'on n'augmente pas les impôts sur vins fins et les autres articles que la classe riche consomme par luxe. Voilà comment nos libéraux traitent le pouvoir et l'ouvrier.

En second lieu, ces nouvelles taxes sont injustes, parcequ'elles nuisent à l'industrie. Il est bien reconnu que la chapelerie, qui se développe chaque année dans le pays, a besoin de la protection que ceux qui exploitent cette industrie ont demandée à plusieurs reprises : or, au lieu de leur donner cette protection, on augmente de 5/00 les droits sur la matière première de cette industrie, la peluche. Il en est de même de la cordonnerie et de la fabrique des chaussures en caoutchouc, qu'on grève aussi d'un droit de 5/00 sur le prunelle et le coton a doublure.

Un autre droit fort préjudiciable aux intérêts du pays, c'est celui de 10/00 sur toutes les pièces de mécanique entrant dans la confection des locomotives. Depuis quelques années, on fait des sacrifices inouis pour doter le pays d'un bon réseau de chemins de fer. Pour en arriver là, les gouvernements locaux et les municipalités s'imposent des sacrifices inouis et souscrivant des sommes considérables, sommes qui sont payées en définitive par le peuple. Les locomotives, qui coûtent très cher aux compagnies de chemins de fer, n'en sont pas moins grevées d'une taxe de 10/00 par le gouvernement libéral qui se dit ami du peuple et du progrès. Cette taxe équivaut environ à $200,000 par année, ainsi que le démontrait dernièrement une correspondance du *Chronicle*. N'est-ce pas là un acte odieux et contre lequel peuvent protester tous ceux qui ont à cœur les intérêts bien entendus du pays?

On pourrait en dire autant des droits de 5/00 imposés sur presque tous les matériaux qui entrent dans la confection des navires? Il est reconnu que cette industrie a besoin de protection pour surmonter les circonstances difficiles dans lesquelles elle se trouve depuis quelques années. Au lieu de l'aider, le gouvernement libéral l'écrase de taxes.

Voilà ce que nous a valu l'avénement des libéraux au pouvoir.

Petites Nouvelles.

Il y aura à la fin de la semaine une réunion complète des ministres de la Puissance. On assure que M. Holton succédera dans le cabinet à l'Hon Huntington.

Nous apprenons par télégraphe que le département des chemins de fer sera organisé sous peu de jours, sous la direction de MM. Brydges et Huntingdon. Les aptitudes de monsieur Huntingdon pour les chemins de fer sont inconnues du public. Ce monsieur n'ayant jusqu'à présent, montré de véritable talent que pour l'exploitation des mines.

On lit dans l'*Echo de Lévis* :

Le contrat pour les trois sections 53, 54,55 du chemin de fer de Colonisation du Nord, a été donné à MM. Dion et Gelly de Lévis.

Ces messieurs ont à faire les travaux de terrassement, la maçonnerie, et le pont sur la rivière Blanche, entre Thurso et Buckingham, à quelque distance d'Ottawa.

Les revenus de la ville de Toronto pour l'année 1874 sont estimés à $854 766.79 et des dépenses à $857 621 84 soit un deficit probable de $2,855,07.

Dans un article qu'il publie de Bazaine, le *Rappel* de Paris, journal de Victor Hugo, insinue que l'ex-maréchal de France est protestant. *L'Univers* donne le démenti le plus formel à cet avancé.

La ville de New-Jersey a un capital de $5,497, 516 investi dans des fabriques de soie, qui emploient 3,400 ouvriers.

L'évaluation de la propriété foncière de Winnipeg s'élève à un total de $2, 675,768.

Le traité d'amitié, commerce et navigation entre les Etats-Unis et le Pérou vient d'être promulgué. Une de ses clauses stipule que tous les articles trouvés à bord des navires appartenant aux citoyens de l'un ou l'autre des pays contractants seront libres, quand bien même la cargaison appartiendrait en tout ou en partie à des ennemis de l'une des deux nations, à la seule exception des articles de contrebande de guerre.

C. des Etats-Unis.

L'exposé officiel de la dette nationale, publié par l'administration des finances, constate une réduction de $1,627,760 sur le chiffre du mois dernier. L'encaisse métallique du Trésor est de $71,-080,928 ; l'encaisse en papier-monnaie est de 16,619 232 dollars. Le chiffre total de la dette américaine, déduction faite de l'encaisse est de $2,140,178,614.

Idem.

Chemin a lisses du Richelieu Drummond & Arthabaska.

Nous lisons dans la *Gazette de Sorel* :

Voilà un sujet qui ne nous a pas occupé depuis longtemps, mais sur lequel nous sentons le besoin de revenir, dans l'intérêt public bien entendu.

Nous regrettons d'avoir à constater que ce chemin dont on attendait tant de bien en produit peu ou point, par ce qu'il est dans un état misérable.

Nous parlons ailleurs du progrès de Sorel, mais ce progrès serait bien plus grand si notre communication avec les cantons de l'Est n'était pas interrompue. Toutes les riches paroisses de Sorel à Drummondville et plus loin encore, en retireraient un bénéfice correspondant, car Sorel est leur marché naturel ; c'est l'endroit où les habitants de ces paroisses doivent venir pour leurs affaires en général.

La nouvelle compagnie nous avait fait espérer que ce chemin serait refait en fer, mais nous regrettons de dire que, jusqu'à present, rien n'a été fait.

Les municipalités qui se sont saignées à blanc pour venir en aide à ce chemin par l'émission de débentures doivent avoir leur mot à dire en cette affaire. Nous avons annoncé l'autre jour qu'une requête se signait au préfet du comté de Drummond, dans le but d'avoir une assemblée des intéressés, pour prendre en considération la situation actuelle et aviser aux moyens de reconstruire ce chemin de fer, mais nous n'en avons pas entendu parler depuis. Nous ne savons pas quels moyens l'on se propose de suggérer ou d'adopter pour obtenir le but tant désiré, mais, à tout évenement, des efforts en ce sens sont désirables Sorel, de même que toutes les autres paroisses intéressées doivent s'unir sur ce sujet, car leur intérêts sont identiques et pressants.

Conseil-de-Ville.

Il y a eu, hier soir, séance du Conseil-de-Ville, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Etaient présents : MM. les échevins Chambers, Coté, Dinning, Giroux, Norris, Rinfret ; MM. les conseillers Burns, McLaughlin, Woods, Archer, Vallière, Turcotte, Mailloux, Coveney, Gingras, Peachy, Lafrance, Russell, Smith et Hamel.

On donne lecture d'une lettre de Piton & Cie demandant le contrat pour la construction des quais etc, nécessaires pour la prolongation de la rue Dalhousie. Ces messieurs déclarent qu'ils sont prêts à remplir les obligations qui leur seront imposées, et que les travaux seront terminés à la fin de novembre.

Le Président du comité des chemins, M. l'échevin Côté, présente le rapport de ce comité sur la prolongation de la rue Dalhousie. Ce rapport recommande un nouveau tracé passant plus loin des quais que le premier. D'après le plan proposé, les frais qu'entraineraient cette importante amélioration n'excederont point le montant autorisé par la Législature, savoir $60,000.

M. l'Echevin Côté, secondé par M. le conseiller Archer, propose que ce rapport soit pris comme premier ordre du jour.

Ici une longue discussion s'engage à laquelle presque tous les membres du Conseil prennent part. Ceux qui s'opposent à la discussion du rapport allèguent qu'ils n'ont pas eu le temps d'étudier la question suffisamment pour se prononcer avec connaissance de cause. Ils demandent que le rapport soit renvoyé à la prochaine séance.

Les membres qui veulent procéder de suite à la discussion du nouveau tracé, affirment qu'il y a déjà longtemps que le Conseil s'occupe de cette question et que tous doivent être en état de se prononcer ce soir. La motion de M. l'Echevin Côté étant mise aux voix est perdue, et le rapport est par conséquent renvoyé à la prochaine séance du Conseil.

Un autre rapport du comité des chemins est présenté demandant l'octroi de certaines sommes d'argent nécessaires pour faire exécuter les travaux municipaux jusqu'au 1er mai prochain. Référé au comité des finances.

M. l'échevin Peachy président du comité de l'aqueduc présente un rapport constatant que la ville reçoit de l'eau, depuis samedi dernier, par le nouveau tuyau posé dernièrement sur le pont qui traverse la rivière Saint-Charles. On a retiré un grand bénéfice de cette nouvelle amélioration. Le rapport donne les détails des travaux déjà exécutés et recommande que le vieux tuyau qui passe la rivière St. Charles soit réparé. Le coût de ces réparations est estimé à $500. Le comité recommande aussi que certaines améliorations soient faites à Lorette dont le coût s'élèvera à environ $300.

Le comité fait remarquer au Conseil que l'on ne pourra plus fournir l'eau à la ville d'une manière convenable sans un autre tuyau de conduit. Un rapport sur ce sujet sera présenté à la prochaine séance. Le rapport est referé au comité des finances.

M. Le conseiller Woods, président du comité des finances, présente un rapport proposant que permission soit obtenue pour émettre des bons dans le but de payer les comptes de M. Piton et Cie, et autres comptes dûs depuis quelque temps.

Ce rapport ayant été pris comme ordre du jour, M. le conseiller Woods déclare que ce rapport n'est que temporaire, fait dans le but seulement de pouvoir payer promptement les comptes déjà mentionnés et qu'à la prochaine séance un rapport détaillé de l'état des finances de la ville soit soumis.

M. l'échevin Côté espère que le rapport du Comité des finances comprendra une somme devant être employée pour faire paver en pierre certaines parties des rues St. Paul et St. Joseph.

M. le Conseiller Woods répondit que le rapport comprendrait cet item.

Le rapport est ensuite adopté sans division.

M. l'Echevin Côté demande à Son Honneur si les personnes qui occupent certaines propriétés situées sur le Hâvre du Palais et cédées par la Corporation à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, ont été notifiées de laisser les dites propriétés afin de permettre aux constructeurs de commencer les travaux.

Son Honneur répond qu'après la dernière séance du Conseil il avait prié M. Baillargé de notifier ces personnes de laisser le terrain sans délai. Il suppose que M. Baillargé s'est rendu à sa demande, mais il n'a reçu aucune communication de ce monsieur sur ce sujet. Il a été informé par l'ingénieur en chef et par d'autres que la Compagnie ne pouvait pas obtenir possession des propriétés en question. Il a alors écrit à M. Baillargé, lui demandant de nouveau de s'occuper de l'affaire. Ne recevant aucune réponse de ce monsieur, il s'est adressé à l'avocat de la cité qui doit donner toute son attention à la question.

Il s'élève ensuite une discussion sur la nature des conditions en vertu desquels les locataires occupent ces propriétés.

AVIS DE MOTION.

M. le Conseiller Woods donne avis qu'il présentera une motion que le Comité de Santé soit prié de préparer toutes les semaines un rapport des naissances, mariages et décès.

Du même pour prier le comité du feu de préparer un rapport sur la question d'organiser un corps de sauvetage.

Du même pour donner instruction au greffier de la Cité d'obtenir information de l'avocat de la Corporation au sujet des décisions rendues par la Cour Supérieure dans les causes des personnes qui, condamnées par le Recorder pour avoir vendu les boissons le Dimanche, sont allées en appel à la Cour Supérieure.

Quelques questions de moins d'importance sont discutées, après quoi le Conseil s'ajourne. Il est dix heures et demie.

Faits Divers.

RÉCOLTE.—Une personne qui arrive de la Beauce, nous apprend que la récolte dans ce district promet d'être excellente. Les cultivateurs de cette localité, se réjouissent avec raison de l'apparence d'une aussi bonne moisson, mais toutefois on dit, que le manque de pluie fait un tort considérable aux pâturages.

On rapporte qu'à Gaspé la récolte va être à peu près nulle, la pêche n'ayant pas été aussi abondante que d'ordinaire, la population craint beaucoup les effets d'un rude hiver.—(*L'Echo de Lévis.*)

ASSAUT.—Hier après-midi, un individu du nom de Marc Shea, marchand ambulant, était à boire le petit verre au restaurant Turcotte, marché Champlain, quand, sans raison aucune, il fut tout à coup assailli par un nommé Parker, propriétaire d'une maison de pension pour les matelots, rue du Petit Champlain. Armé d'une pierre tranchante. Parker a frappé Shea sur la nuque, et lui a fait une blessure très grave.

Un warrant a été lancé contre Parker.—(*L'Evénement.*)

BANQUE VILLE MARIE.—Cette banque occupe depuis hier ses nouveaux bureaux, au coin de la côte St. Lambert et de la rue St. Jacques.—(*La Minerve.*)

VÉTERAN.—Il y a dans la paroisse de Varennes, un vieillard vif, alerte qui a fait la campagne de 1872.

Il se nomme M. Malo et est âgé de 80 ans.

Nous espérons que le gouvernement accordera une pension à ce digne enfant de Mars qui mérite si bien cette gratification.

FEU DANS LE BOIS. — Les dernières nouvelles d'Ottawa disent que le feu continue ses ravages. Dans le voisinage des rivières Bonchère et Indian, etc. les flammes ont pris possession des bois et y sévissent d'une manière intense. Il ne restera bientôt que des cendres de toutes ces riches forêts. Le domaine public a éprouvé aussi des pertes considérables en quelques endroits.

—Comme on peut voir dans l'annonce, il y aura une excursion à la Rivière Saguenay à différents termes du mois courant. C'est une bonne occasion pour les personnes qui en ont le loisir, et qui désirent faire un voyage au bas du fleuve.

VOL.—Des vols comme celui commis hier, et que nous avons la pénible tâche de raconter, sont heureusement rares dans notre ville. Hier donc, un jeune homme arrivé récemment des Etats-Unis avec une somme de $500, fruit de ses économies, a eu le malheur de rencontrer un charretier qui ne fait pas du tout honneur à sa profession, comme on va le voir. Le nom de ce charretier est Guillot. En apercevant le jeune homme qui se promenait, il alla à lui, lui dit force politesses et l'invita à monter dans sa voiture, en lui disant qu'il lui ferait parcourir la ville pour 25 centins seulement. Le jeune homme accepta, et Guillot, après l'avoir promené quelque temps, le conduisit chez son frère qui tient un hôtel quelque part au faubourg St. Jean. Il lui paya un coup, le jeune homme accepta sans défiance, et les deux frères voulurent alors lui faire montrer son argent. D'une parole à l'autre, ils finirent par le saisir pour lui enlever ses $500. Le jeune homme se débattit si bien qu'il leur échappa et gagna la rue. Le charretier Guillot sortit après lui, sauta dans sa voiture et se mit à sa poursuite. Il ne tarda pas à l'atteindre, comme on peut bien le penser, et lui enleva l'argent convoité. Le pauvre volé ne tarda pas à aller porter plainte à la police qui, sur son signalement, arrêta Guillot et trouva une partie de l'argent.—*Journal de Québec.*

Acte de faillite de 1869.

Dans l'affaire de

JEAN LESSARD, de St. Sylvestre,
Insolvable

L'insolvable m'a fait une session de ses affaires, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, rue St. Pierre, Québec, Vendredi le vingt cinquième jour de Septembre courant, à onze heures A. M., pour recevoir l'état de ses affaires et nommer un syndic.

R. HENRY WURTELE,
Syndic *per interim.*

5 sept. 1874.—2s.-571.

Acte de Faillite de 1869,

Dans l'affaire de

BOUCHARD, LORTIE & CIE, Marchands de Marchandises Sèches,
Insolvables.

Une assemblée des créanciers sera tenue à mon bureau, rue St. Pierre, Québec, Mardi, le vingt-deuxième jour de Septembre courant, à onze heures A. M., pour l'examen public des insolvables et pour l'arrangement des affaires généralement.

R. HENRY WURTELE,
Syndic Officiel.

Québec, 5 sept. 1874.—2s. 572

Acte de faillite de 1869.

Dans l'affaire de

O'DOHORTY & CIE., Marchands de Marchandises Sèches,
Insolvables.

Une assemblée des créanciers sera tenue à mon bureau, rue St. Pierre, Québec, Mardi, le vingt-deuxième jour de Septembre courant, à deux heures P. M, pour l'examen public des insolvables et l'arrangement des affaires généralement.

R. H. WURTELE,
5 sept. 1874.—2s-573 Syndic Officiel.

Société St. Jean Baptiste.

Il y aura une assemblée de la Section St. Jean, à l'HOTEL ST. JEAN, DIMANCHE, le 6 du courant, à 7½ heures P. M., pour procéder à l'élection des officiers.

Par ordre,

P. MATTE,
Secrétaire.
5 sept. 1874.—569

On demande

Immédiatement quelques ouvriers appareilleurs.

CARRIER, LAINÉ & Cie.
5 sept. 1875.—8f.-570

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & Cie.

Lundi, le 7 Septembre,

Dans l'affaire de

THÉOPHILE MARTEL, Cordonnier,
Insolvable.

A sa résidence, rue de la Couronne,
No. 33, St. Roch.

Nous avons reçu instruction de R. H. Wurtele, Ecr., Sy. Offi., de vendre à l'encan, Lundi, le 7 septembre, à la résidence de T. Martel, insolvable, tout son fond de magasin, consistant en Bottes, Souliers, Bottines en prunelle, Guêtres, Souliers d'enfants, etc. le tout sera offert en un seul lot, vendu sans réserve.

La vente à 1½ heures précise

Oct. LEMIEUX & CIE.,
5 sept. 1874. Encanteurs.

MARCHANDISES NOUVELLE

T. E. GREFFARD.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir une quantité d'Effets pour l'Automne.

Les dames trouveront à son établissement des Etoffes à Robes de premier choix

Mérino Français, noir et de toute nuance.

Alpaca noir de la meilleure fabrique.

☞ Aussi un grand assortiment de Flanelles blanches, rouges et de fantaisie, etc.

Le Département des Messieurs est au complet. Casimir noir, Drap Noir. Brun, Olive, pour Pardessus.

Tweed Anglais, Canadien, de patrons les mieux choisies et à des prix excessivement bas.

Toutes personnes qui désirent avoir un pantalon bien taillé et un habit et pardessus bien fait, feront bien de venir donner leurs mesures, et le soussigné s'engage à donner la plus grande satisfactinn (Prix modérés.)

Le tailleur recevra de 8 heures a. m. à 6 heures p. m. Toutes personnes qui voudront nous favoriser de leur patronage.

Toujours en mains un grand assortiment Hardes Faites.

T. E. GREFFARD,
Coin de la rue de la Couronne,
Et Notre-Dame des Anges, St. Roch.
5 sept. 1874.—568

Compagnie de Navigation à vapeur du St. Laurent.

EXCURSION

A la RIVIERE SAGUENAY.

On peut se procurer des billets pour les steamers partant les 8, 9, 11, 12, 15 et 18 courant, pour la Rivière Saguenay et retour, pour $5, repats et lits extra.

A. GABOURY, Secretaire.
4 sept. 1874.

CHARBON & COKE.

Maintenant en débarquement du steamer "Eclair," venant directement de New Castel.

A vendre en lots pour convenir acheteurs, à bon marché pour comptant.

Charbon de grille de New Castle] able tamisé.
do forgeron do do
Coke de fonderie célèbre de Pease do

On prête une attention spéciale à ce que les importations des articles ci-dessus soient de meilleures qualités.

W. C. ADAMS & CIE.,

Médaille d'OR — Prime de 16,600 fr.

QUINA LAROCHE

Cet ÉLIXIR de *Quinquina* est *reconstituant, digestif et antifiévreux* ; d'un goût fort agréable, son efficacité reconnue par tout le corps médical, lui vaut d'être considéré comme la plus *complète* et la plus *puissante* des préparations de quinquina, contre la *Débilité générale, le Manque d'appétit, les Digestions difficiles, les Fièvres longues et pernicieuses, etc.*

Dito **FERRUGINEUX** *contre le lymphatisme, chlorose, sang appauvri, hydropisie, etc.*

PARIS, 15 & 22, rue Drouot, et dans toutes les Pharmacies.

A Québec chez M. A. BRASS Botaniste et Droguiste
Diplomé, Rue St. Joseph, St. Sa u notaire J. B. Hamel.

Medaille d'OR - Prime 16,600 fr.

QUINA LAROCHE FERRUGINEUX

Le FER liquide combiné au *Quina Laroche*, constitue bien le médicament le plus complet et le plus puissant contre *l'appauvrissement du sang* chez les dames, les jeunes filles et les vieillards. Le FER étant le principe de la coloration et de la force du sang ; le QUINQUINA le stimulant énergique qui donne la vie aux organes en activant les fonctions de l'estomac: ces deux agents se complètent merveilleusement l'un par l'autre pour renouveler et augmenter le *sang trop faible*, combattre les *affections scrofuleuses*, etc.—(*L'avis du médecin est le meilleure guide*).—PARIS **22 & 15, rue Drouot.**

A Québec chez M. A. BRASSART.

2 septembre 1874.

PÂTE-ZED

CODEINE & TOLU

Bronchites, Grippes, Toux sèches, Catarrhes, Rhumes.

Dr Zed

PARIS
22 et 15, rue Drouot.
Dans toutes les Pharmacies.

VAPEUR EXPRESS

CAPT. P. TURGEON.

Ligne L'Islet & Berthier

Le vapeur "EXPRESS" laissera Québec tous les mardis, jeudis et samedis, à UNE heure P. M., pour Berthier et l'Islet, laissera L'Islet les lundis mercredis et vendredis à SIX heures A. M., arrêtant à Berthier.

☞ Pour plus amples informations s'adresser au capt. du steamer "Express."

11 juil. 1874.—1m.-388

ROB BOYVEAU LAFFECTEUR

Approuvé en France, Belgique, Autriche.—Sirop dépuratif, *entièrement végétal*, employé depuis un siècle contre les affections de la peau les vices du sang et les humeurs.— Exiger signature du Dr GIRAUDEAU DE ST.-GERVAIS.

Dépôt à Paris, 12, rue Richer.—A Québec dans les principales pharmacies.

18 août 1874.—510

MACHINES A COUDRE

CERTIFICATS.

COUVENT DU BON PASTEUR,
QUEBEC, 15 Juillet 1874.

MM. WOODLEY & CIE.,
Les Machines à Coudre de OSBORNE & SINGER que nous avons achetées de vous et qui sont en usage tous les jours, nous ont donné la plus complète satisfaction.

SŒUR STE. CROIX,
Dépositaire.

QUEBEC, 20 Juillet 1874.

A MM WOODLEY & CIE., Rue St. Jean.
Les Machines à Coudre de famille que nous avons achetées de vous il y a trois ans, nous ont donné grande satisfaction.

SŒUR DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME,
St. Sauveur.

QUEBEC, 29 Nov. 1873.

A MM. WOODLEY & CIE., Rue St. Jean.
MESSIEURS.—Les cinq (5) Machines à Coudre que nous avons achetées de vous il y a cinq ans, nous ont donné complète satisfaction.

LEGER & RINFRET,

QUEBEC, 30 Mai 1874.

A MM. WOODLEY & CIE., Rue St. Jean.
MESSIEURS.—En 1867 nous avons acheté une Machine à Coudre de famille de Singer pour notre usage et elle m'a donné satisfaction, cet été, j'en ai acheté une autre pour l'usage du magasin et toutes m'ont donné satisfaction.

Mm. FYFE, de la Maison FYFE & GARNEAU.

QUÉBEC, 15 Avril 1874.

A MM WOODLEY & CIE., Agents de Machine à Coudre. Rue St. Jean.
Il y a maintenant trois ans que j'ai acheté une Machine à Coudre de Singer et depuis ce temps là, non seulement moi, mais toutes mes apprenties l'ont travaillée sans avoir besoin de réparations.

Mad. H. JACOBS,
No, 3, Rue Collins.

QUÉBEC, 4 Août 1874.

MM. WOODLEY & CIE., Rue St. Jean.
Ayant visité la dernière Exposition Provinciale, j'ai acheté une Machine à Coudre de Singer qui avait remporté le premier prix, elle a été en usage constamment depuis, sans avoir besoin de réparation, j'ai beaucoup de plaisir à les recommander.

B. BLUMHART, Senior

WOODLEY & Cie.,

SEULS AGENTS, No. 26, RUE ST. JEAN, QUEBEC.

15 août 1874.—502

GRANDE VENTE

POUR LE

COMMERCE

—DE—

THE,
SUCRE,
MELASSE,
SIROP,
TABAC,
RIZ,
CAFÉ, et autres

Epiceries Principales.

Les soussignés ont reçu instruction d'offrir en vente, aux magasins de MM. GIBB, LAIRD & CIE.,

Mercredi, 9 Septembre Prochain

par le catalogue, un assortiment choisi de Thés de la nouvelle récolte, importations directes de Yokohama, Shanghai et Foochow, maintenant reçu par voie de terre *via* San Francisco et Panama, avec ensemble des Epiceries principales seulement.

Pour plus amples informations dans un futur avertissement.

A. J. MAXHAM & Cie., E & C.

3 sept, 1874—560.

CHEMIN DE FER

LE

GRAND--TRONC.

EXCURSION

AUX

MONTAGNES BLANCHES.

Les tickets pour aller et retour seront bons pour tout le mois de Septembre, et seront distribués de Québec pour Glen House, Montagnes Blanches

$9.00

S'adresser au Ticket Office, Rue Buade, Haute-Ville, et au Depot,

JOSEPH HICKSON,
Secrétaire et Trésorier.

Montréal, 31 août 1874.
3 septembre, 1874. 6f—563.

CIE. D'ASSURANCE STADACONA

DEMANDE,

Un comptable de première classe et un inspecteur auxquels on paiera des bons salaires.

Des personnes ayant de l'expérience dans les affaires d'assurance contre le feu seraient préferées.

Les applications peuvent être envoyées au soussigné jusqu'au 7 septembre prochain, à 10 heure A. M.

CRAWFORD LINDSAY.

29 août 1874.—7f.-550

A VENDRE.

Un cheval de 5 ans, cinq pieds trois pouces de haut, trotte sur mille en trois minutes.

ANT. ROUSSEAU, Jr.,
No. 101, rue St. Paul.

27 août 1874.—548.

VALISES.

Venant d'être reçues :
Valises de voyages pour Dames.
Valises " " Messieurs.
Valises de toile cirée.
Valises de Cuir.
Portemanteaux de Cuir.
Sacs de Voyages, etc.
En vente chez

JOS. HAMEL & FRÈRES
Rue Sous-le-Fort.

27 mai 1874—216

DUPONT PAPER CO.

Ont l'honneur d'informer le public en général, qu'ils ont ouvert leur bureau 35 rue St. Paul, vis-à-vis les quais Renaud et qu'ils sont prêts à prendre les ordres pour papier à journaux, livres, full scap, etc., etc.

37, RUE ST. PAUL.

14 août, 1874.—497.

MONTRE PERDUE.

Dimanche après-midi, entre le Pont Dorchester et l'Asile Beauport, une montre en argent portant le No 15, et marquée Simon Bédard, Horloger. Ceux qui la trouveront seront généreusement récompensés, en l'emportant à ce bureau.

12 août 1874.—489

THOMAS MICHAUD,

Libraire et Manufacturier de Boites en Carton

Rue des Fossés, No. 1, St. Roch,

Reçoit des ordres pour boites à mitaines, à manchon, à chapeaux, à chemises, à casques, gants, fleurs, et tout ce qui concerne cette branche de commerce.

Une visite des marchands est sollicitée.

24 juil. 1874.—440

Télégraphie Générale.

EUROPE.

ESPAGNE.

Nouveau Cabinet.

Madrid, 4.—Le Cabinet formé par le maréchal Zabelas a donné sa démission. Le Senor Sagosta sera appelé à former un nouveau ministère, probablement, composé comme suit : Sagosta, Président du Conseil et ministre de l'Interieur ; Ulloa, ministre des affaires étrangères ; col. Bedaya, ministre de la guerre ; Comacho, ministre des finances ; Rodignez Arias, ministre de la marine ; Navare Rodigo, ministre du commerce ; Lomero Ottez, ministre des colonies.

Renfort.

2000 hommes seront envoyés à Cuba dans quelques jours, pour renforcer les troupes espagnoles qui y sont.

Abandon de siége.

Les carlistes ont abandonné le siége de Puycerda ; ce qui a causé beaucoup de joie aux assiégés.

ANGLETERRE.

Le président du Conseil, Senor Coloner, Bedaya persiste dans sa résignation ; le général Blanca et quelques autres chefs de l'armée du Nord ont accompagné le général Sa Calo à Madrid.

Crise ministérielle.

Londres 4 sept.—Une dépêche de Madrid addressée au *Times* rapporte que la crise ministérielle continue toujours.

BELGIQUE.

Explosion.

Bruxelleas. 4 sept.—Il y eu une explosion d'une mine de charbon, hier, et a causé la mort de sept personnes ; cinq autres ont été grièvement blessées.

AMERIQUE.

ETATS-UNIS.

Programme.

Omaha 4—Le programme de la convention républicaine est opposé à la troisième élection du Président actuel. Il recommande que le Gouvernement construise un chemin de fer à voie depuis la rivière Wissoune jusqu'aux côtes de l'Atlantique, et désire que les affaires des Indiens soient du ressort du département de la guerre.

Décès,

New-York 4 sept. — Hier, Mme Agatha Stats cantatrice de l'opéra, est morte.

Suspension.

Rigter & Cie, marchands de bois, ont été forcés de suspendre leurs paiements par suite de la faillite de Green, de cette ville, Le montant de laillite est de deux cent mille piastres

DEPECHES DE MINUIT.

Jusqu'à 3 heures, a. m.

ANGLEERRE.

Expédition.

On a reçu des nouvelles des membres de l'expédition polaire de l'Australie, au sujet desquels on entretenait des craintes. Ils ont fait naufrage, et ont pris des voitures qui les ont conduits, après de longues courses, dans l'île norvégienne de Wardo.

FRANCE.

Bazaine.

Paris, 4 sept.—Un rapport officiel de la commission nommée pour s'enquérir des circonstances de l'évasion de Bazaine a été publié. Il implique les géoliers et établit qu'ils ont été induits par le col. Villette, aide-de-camp de Bazaine, à faciliter la fuite de ce dernier.

Comité permanent.

Une séance du comité permanent de l'Assemblée Nationale a été tenue hier. M. Buffet présidait. Un député de la Gauche s'est plaint de l'oppression exercée par le gouvernement contre plusieurs journaux de province.

Maréchal Bazaine.

Le Bien Public annonce que le maréchal Bazaine est passé en Angleterre.

ESPAGNE.

Guerre Carliste.

Madrid, 4 sept.—Les carlistes font des retranchements aux alentours de Bilboa. Le dommage causé à la ville de Puycerda est insignifiant.

CANADA.

MONTREAL.

Accident.

Montréal, 4 sept.

Une des machines employées pour monter les blocs de pierre à la construction du bureau de poste, est tombée, blessant grièvement le fils du contracteur Dufour et un des ouvriers. On n'espère point qu'ils puissent survivre. C'est pour la cinquième fois que semblable machine tombe dans la rue, et pour la seconde fois que de graves accidents en sont la conséquence.

Statistiques.

Depuis l'ouverture de la navigation cette année jusqu'au premier du mois courant, il est arrivé 505 bâtiments jaugeant 304952 tonneaux. En 1873, il y eut 463 vaisseaux jaugeant 281091 tonneaux, donnant une augmentation en faveur de 1874 de 42 vaisseaux et de 23861 tonneaux.

Pont.

Les compagnies du chemin de fer de Chambly et de Sorel viennent de terminer le pont construit sur la rivière Richelieu et le Canal Chambly. Il est probable que les différents trains vont se rendre jusqu'à Ste, Marie avant le commencement de l'hiver.

Bohémiens.

Des plaintes ont été portées contre une caravane de bohémiens causant des dégats sur la propriété d'une dame Scott, de St. Eustache. Cette bande comprend 8 familles, formant en tout cinquante personnes. Chaque famille possède un wagon et des chevaux de la plus belle race.

Accident.

Pendant qu'on essayait d'éteindre le feu, un des extincteurs Babcock a été renversé par une des lisses des chars urbains et a blessé gravement le conducteur Cowles. La lisse, à cet endroit a plus de deux pouces d'épaisseur et a déjà occasionné plusieurs accidents aux voitures.

Poursuite.

MM. Pierre Lacroix, père et fils, charpentiers et contracteurs, ont intenté une action contre la Corporation pour un montant de $113,119. Ils étaient les entrepreneurs pour tous les ouvrages de charpente du nouvel Hotel de Ville ; mais le Conseil de Ville lui a enlevé l'entreprise à cause de mauvais matériaux qu'ils employaient. Une autre action en dommages de $100,000 a été intentée par les MM. Lacroix ; la première étant pour le montant de l'ouvrage fait.

OTTAWA.

Attendu.

Ottawa 4 sept. L'hon. M. Cartwrigt est attendu demain ici. Aujourd'hui, il doit accompagner le parti vice-royal de Napance à Kingston.

Depart.

L'Hon. M. Holton est parti d'ici pour Montréal hier soir.

Arrivés.

MM. Smith et Burpee & J Brydges, Dr. Paquet M P pour Berthier, et le juge Day sont arrivés à Ottawa la nuit dernière. Aussi dans la Capital Les Hon. E Blake, D A MacDonald.

Emigration.

Il est rumeur que de nouvelles mesures vont être prises par le gouvernement fédéral au sujet de l'émigration, dans le but de réunir les efforts des agents fédéraux avec ceux des différentes provinces, et les rendre par là plus efficaces.

Affaire Lépine.

L'Hon. R. Royal doit être à Ottawa bientôt. On rapporte que le but de son voyage est d'intercéder le pardon pour Lépine.

Palais de Cristal.

M. L Cramp, un des commissaires du hâvre de Montréal a eu une entrevue avec l'hon. E. E. Blake pour conférer sur les mesures à prendre pour obtenir la possession du palais de Cristal de Montréal, attendu que le Conseil des Arts et Manufactures n'a pas rempli les conditions du loyer auxquelles il était tenu.

Nomination.

M. P. Omeara, de l'Hotel Commerciale, a été nommé messager en chef du Sénat.

Hotel de Ville.

Les conseillers doivent se réunir ce soir pour prendre une décision sur les soumissions du contrat de l'Hotel de Ville

M. Burland, de la Banque de Montréal, doit s'entendre avec les directeurs de la Banque d'Ottawa pour imprimer leurs billets.

Décès.

Le juge Armstrong est mort cet après-midi à deux heures, après une courte maladie.

Perdu.

Le fils du major Futvoye est disparu depuis trois semaines ; des recherches ont été faites dans toutes les directions, mais inutilement.

Petite vérole.

On rapporte plusieurs cas de petite vérole au village de Rochester.

TORONTO.

Feu.

Un prisonnier a mis le feu dans une des cellules de la station No 1, mais quelques seaux d'eau suffirent pour l'éteindre.

Police montée.

Les dernières nouvelles reçues de la Police montée rapportent que le 27 juillet les hommes étaient rendus au fort Roscheporca, à trois jours de marche de Dufferin. Ils avaient parcouru 500 milles et en avaient encore 650 avant d'arriver à Bow River. Ils se plaignent de la nourriture, des marches forcées qu'il sont constamment obligés de faire.

Contestation d'élection.

La Cour pour la contestation d'élection de Cornwall a été ouverte hier. M. James Bethume a comparu pour le pétitionnaire, M. Darby, et M. P. A. Harrisson pour M. Alex. McDonald, le memdre siégeant.

Bulletin Financier.

Cours de la Bourse.

Montréal 4 sept. midi.

(Par le télégraphe au *Canadien.*)

BANQUES.	Vendeurs.	Acheteurs.	Transactions,
Montréal	194½	194¼	194½
Marchands	119¾	119½	
Commerce	137	136½	
Ontario	112½	111½	
Toronto	190	186	
Royale Canadienne	98½	98	
Molson	114½	113¾	
Peuple	107½	105½	
Métropolitaine	102½	101½	
Cité	104½	103¾	
Jacques-Cartier	106½	105¼	
DIVERS EFFETS,			
C. du Télég. de Mont'l.	202¾	202½	202½
Cie du gaz de la cité	000	000	

Il a été vendu ce matin à la Bourse 52 actions de la Banque de Montréal à 194½, 2 à 194¼, 100 actions de la Compagnie du Télégraphe de Montréal à 201, 15 à 201½, 28 à 202, 110 à 202½.

Bourse de Québec.

3 sept.

BANQUES.	Vendeurs.	Acheteurs.	Transactions.
Banque de Québec	000	000	114
" Nationale			114
" Union	104	103	103½
" Stadacona	103	102	102
" Améric. Brit. N.	000	000	000
EFFETS DIVERS.			
Cie des Vap. de Québec et des Ports du Golfe.	100	95	
Cie des Remorqueurs du St. Laurent	000	000	
Cie. des Chars Urbains pe Québec	000	125	125
Cie du Gaz de Québec	000	000	115
Cie de la Fabrique de Caoutchouc de Québec	000	000	000
Bons et Stock de la Corporation de Québec	000	000	100
Cie. d'Assur. Maritime de Québec	000	000	100
Cie d'Assurance contre le feu de Québec	000	000	100

Greenbacks achetés de 9½ à 9¼ et vendus à 8½ d'escompte.

CHANGE SUR LONDRES.

Banq. 60 jrs	9½ à 9¾
Privé " "	9 à 9½
" 90 "	8¾ à 8⅞
Traites sur banq. de N. Y. 9 à 9½	escompte.
Traites en or	pair à ¼

Or à New-York à midi 109½.

Cotations de MM. McNIDER & Cie.,
Courtiers, 30, rue St, Pierre.

Bourse de New-York.

4 septembre.

W. U. Telegraphe	57¾
Adams Express	108
American "	48¼
U. S. "	67½
Pacific Mail	47¾
New-York Central	102¾
Harlem Extension	125¾
Erie	35¼
Lake Shore	73¾
Union Pacific	28¾
Rock Island	000
St. Paul	33¾
Wabash	33¾
Boston H. & Erie	101½
Ohio & Miss	23¾
San Jose	23¾
do prefer	29½
Illinois Central	16 à 17½
Northern Pacific	30½
Or à midi	109½

Bulletin Commercial.

Cuirs, Peaux et Laine.

Québec, 4 sept. 1874.

		cts.		cts.
Cuirs vernis.				
Cuir vernis patent, le pied carré		19	a	20
" émaillé "		18	a	19
" split pour harnais		25	a	30
Cuir à Semelles.				
Cuir à semelle No. 1 B A la livre		25	a	26
" " No. 2 " "		23	a	24
" " Slaughter "		26	a	30
Cuir Rouge.				
D'après le numéro,	la livre	7	a	7½
Cuirs noirs.				
Cuir fendu pobled) le pied carré		14	a	17
Buff	"	14	a	17
Kid de vache	"	15	a	16
Polished (vache glacée)	"	16	a	17
Vache cirée	la livre	33	a	35
Vache à grain	"	37	a	42
Cuir à harnais	"	29	a	31½
Split léger (light)	"	18	a	25
" fort (heavy)	"	28	a	32
Seconde split	"	20	a	24
Veau noir ciré :—				
De 18 à 24 livres	"	55	a	65
De 24 à 36 livres	"	60	a	75
Peaux de Moutons.				
Par peau, suivant la quanté		35	a	40

PEAUX CRUES.

Peaux de bœuf et vache No. 1 inspectées, le 100 lbs.	$8.00	a	$9.50
Peaux de bœuf et vache No. 2 inspectées, le 100 lbs.	8	a	8.50
Peaux de bœuf et vache No. 3 inspectées, le 100 lbs.	7	a	7.50
Peaux de veaux :	cts.		
Audessous de 5 lbs., par peau,	40	a	45
De 5 à 14 livres, la livre	12½	a	15
Peaux de mouton, par peau :			
Vieux moutons, avec la laine,	60	a	80
Agneaux " "	00	a	00
Vieux moutons, sans la laine,	00	a	00
Agneaux " "	60	a	65
Laine.			
Laine No. 1 la livre	30	a	00
" No. 2 "	25	a	26

Cotations de MM. PLAMONDON & RICHARD,
Tanneurs, Corroyeurs et Fabricants de Cuir Vernis,
166, rue St. Vallier

Hâvre du Palais.

Québec, 4 sept. 1874.

Erables de 3 pieds	$5.00	a	$ 0.00
" 2½ "	4.00	a	4.25
Merisier 3 "	4,25	a	4.60
" 2½ "	3.75	a	4.00
Bouleau 3 "	3.20	a	3.50
" 2½ "	2.80	a	3.00
Epinette Rouge 3 pieds	0.00	a	0.00
" 2½ "	3.80	a	4.00
Bois Mêlé	2 60	a	0 00
Bardeau par "	2.00	a	2.00
Avoine par minot.	0.65	a	0.75
Patates.	0.30	a	0.40
Foin par cent bottes.	11.00	a	11.12
Ecorce de pruche par cent.	10.00	a	10.11

ROY & RENAUD
Percepteurs.

New-York, 29 août.

Marché Américain

Chicago, 4 sept.

Porcs.—Recettes 13,000. Exportations 6,000.

New-York, 4 sept,

Coton,—ferme à 16⅞ cts pour Middling Uplands.

Farine,—Apparence de hausse et en bonne demande. Recettes 5000 barils. Ventes 15,000 aucun changement dans les cotations.

Seigle,—ferme, tranquille à $4.75 à $5.60.

Blé,—12 cts plus cher ; en bonne demande surtout pour le vieux.

Recettes 24,000 minots. Ventes 95000 minots $1.15 à $1.18 pour No. 2 de Chicago $1.23 à $1.24 pour No. 2 de Milwaukee $1.25 à $1.31 pour No. 1 du printemps, $1.18 à $1.24 pour nouveau rouge d'hiver de l'ouest.

Maïs.— Actif. Recettes 11000 minots. Veutes 95,000 minots à 90 ets pour mêlé de l'Ouest.

Orge,—languissant, sans changement.

Avoine,—décidément plus ferme. Recettes 27,000 minots. Ventes 38,000 minots à 58 à 61½ cts pour mêlée de l'Ouest, 59 à 63 cts pour mêlée blanche

Lard.—ferme à $22.75 pour mess nouveau.

Saindoux,—14 11-16 pour vapeur.

Beurr,—27 à 37 cts pour celui de l'Etat et de la Pensylvanie.

Pétrole,—brut 5 ; clarifié 11⅞ a 12.

Marché Européen

Londres, 4 sept.

Erié 31¾. Temps incertain.

Anvers, 4 sept.

Pétrole—26 francs pour beau pâle américain.

Liverpool, 4 sept.

Coton—languissant. Uplands 8 ; Orléans 8½. Ventes 10,000 ballots dont 4700 ballots de l'Amérique. Les ventes de la semaine se montent à 61,000 ballots. Les recettes de blé se montent à 66,000 minots y compris 56,000 minots de l'Amérique.

Céréales—plus ferme.

Blé—8 s 10 d à 9 s pour rouge de l'ouest du printemps, 9 s 7 d à 9 s 9 d pour rouge d'hiver.

Maïs—33 s 6 d le minot.

Lard fumé—55 s le cent livres.

Suif—40 s 3 d pour le cent livres.

Bulletin Maritime.

Navires Océaniques.

ARRIVAGES.

4 septembre.

—Brigantin *Wigging*, 799 tons, capt Mosher, de Montréal, consigné à DeWolf et Powell, lest.

ACQUITTÉS EN DOUANE.

4 sept.

—Navire *Charles*, capt L Lie, pour Londres, bois.

MONTANT PERÇU A LA DOUANE.

4 sept.

Le montant perçu à la douane aujourd'hui se monte à $4113.47.

HAVRE DU PALAIS.

Arrivés.

4 septembre.

Goélette *Marie Louise*, O Lavoie, Petite Rivière, bois.
—*Damascus*, R Lavoie, do do.
—*Roner*, Frs Lapointe, St Joachim, bois.
—*Marie Alice*, J Boily, Baie St Paul, do
—*Santa Cruse*, O Boiy, do do
Bateau L Simard St Joachin, do
—J Cloutier, Québec do
—H Déry, do do
—H Houde, St Antoine, écorce.
—Ig Gravelle, Chateau, bois.

Partis.

4 sept

Goélette *Adonis*, J Tremblay, Eboulement
—*Napoléon*, S Lamotte, St Antoine.
Bateau L Moreau, St Antoine.
—A Roger, do
—L Morel, Ste Anne.
—C Lavallée, Berthier.
—G Lemieux, Ile aux Grue.
—P Derocher, Ste Croix.
—S Drapeau, St Nicolas.
—Jac Guay, Ste Anne.
—B Roberge, St Nicolas.

QUAI RENAUD.

Arrivés.

4 sept.

Goélette *Marie Louise*, Chs Mercier, St Thomas, bois.
—*Sea Bird*, Jac Mercier, do do.
—*Mary*, J Joncas, Matane, bois, morue.
—*Marie Léda*, Jos McKennan, Matane, bois.
—*Marie Emma*, N. Simard, Saguenay, bois.
—*Marie Alma*, P Cormier, Caraquette, bois, lard.
—*Almanda*, J Paradis, Bic, lest.

Nouvelles du Port.

—Steamer *William* est arrivé ce matin avec la banque *Canoblin* et le brigantin *Parona* à sa remorque.

—Steamer *Hercules* du Port St. François hier matin avec 5000 plançons pour H. N. Jones, Rivière St. Charles.

Nouvelles du bas du fleuve.

Rivière-au-Renard. 4 sept.

Temps nuageux et frais ; légère brise du Sud. Un steamer de la ligne Allan et un autre navire descendent le fleuve.

Cap-Rosier.

Temps clair et frais, Le thermomètre marque 52o ; léger vent du Sud Ouest. Un steamer à trois mâts remontent le fleuve ; deux navires le descendant.

Pointe-au-Père.

Temps clair et frais : forte brise du Sud. Le steamer *Hibernian* venant de Québec est arrivé à 11 hrs, 10 minutes P. M. Le *Delta* venant de Londres est arrivé à 4 hrs. 10 minutes A. M. Un navire à trois mâts descend le fleuve à 7 hrs.

Rivière-du-Loup.

Temps clair et frais. Forte brise de l'Ouest. Cinq navires descendent le fleuve et trois le remontent. Le *St. André* et le *Conqueror* sont à Brandy Pot.

Pointe-au-Pic.

Temps clair et calme. Le thermomètre marque 52o.

Nouvelles maritimes en général.

New-York, 4 sept.

—Le steamer *France* venant de Londres, est arrivé dans ce port.

REVUE DE LA SEMAINE.

Céréales.—Les marchés n'ont pas subi de changements notables depuis notre dernière revue. A Liverpool, le blé a haussé le 1er septembre de 3d. et le blanc a baissé de 2d. Pendant la semaine expirée le 1er septembre, les prix de Liverpool ont été comme suit.

	26 août, 2.30 p.m.		27 août, 1.30 p.m.		28 août, 30 p.m.		29 août, 2.30 p.m.		31 août, 3 p.m.		1er sept. 1.30 p.m.	
	s.	d.	s.	d.	s.	d.	s.	d.	s.	d.	s.	d.
Farine	24	6	24	6	24	6	24	6	24	6	24	6
Blé rouge	9	8	9	8	9	5	9	5	9	5	9	8
Blé d'hiver	10	3	10	3	9	9	9	9	9	9	9	9
Blanc	10	10	10	10	10	4	10	3	10	3	10	1
Club	12	0	12	0	11	6	11	3	11	3	11	3
Maïs	32	9	32	9	32	3	32	3	32	3	32	3
Orge	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6	3	6
Avoine	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4
Pois	45	0	45	0	45	0	45	0	45	0	45	0

L'Echo, du 13 août, nous fournit les renseignements qui suivent sur les récoltes en Angleterre :

Les travaux de la moisson sont tellement avancés en Angleterre et dans les autres contrées, que, sans avoir à craindre des éventualités dommageables, nous pouvons apprécier pour l'année 1874-75 les conditions de l'alimentation. Comme quantité et comme qualité, le rendement général semble devoir être au-dessus d'une bonne moyenne. L'Angleterre, nous sommes heureux de le constater, a été particulièrement favorisée. Le pain, cette base de la mourriture de l'homme sera à un bas prix relatif. Toutefois, il ne faut attendre des terres légères qu'une récolte moyenne.

Les avoines sont tardives ; la paille est peu abondante. Comme nos marchés n'ont reçu jusqu'ici que des échantillons, nous ne pourrions donner le chiffre précis du rendement de la récolte de 1874. En somme, tout s'annonce bien.

Aussi est-il probable que, dans quelques jours, si la température ne vient point contrarier les derniers travaux de la moisson, le prix des céréales baissera d'une manière sensible et au-dessus des cotes précédentes depuis l'abolition des lois sur le commerce des blés.

Les conséquences au profit de l'humanité en général, et des classes pauvres en particulier, sont incalculables. Tous les avis reçus des pays agricoles, bien que satisfaisants, n'ont point encore produit le résultat attendu

C'est qu'il s'écoule toujours quelque temps avant que la boulangerie et la consommation puissent profiter du bienfait d'une abondante récolte. Il n'en est pas ainsi pour l'élévation des prix après une mauvaise moisson. Vendeurs et spéculateurs sont toujours plus disposés à la hausse qu'à la baisse.

Quoi qu'il en soit, grâce à la liberté commerciale, avant peu les populations auront leur part de l'abondance de la récolte de 1874. Déjà les blés de l'année dernière qui composent le stock, ont subi un abaissement dans les prix. Il ne faudrait pas que les pluies vinssent contrarier et retarder en Angleterre la rentrée des récoltes encore sur pied, La quantité et la qualité du rendement se trouveraient sensiblement compromises. A cette époque de l'année, un jour de mauvais temps inflige une perte de plusieurs millions de livres sterling.

Si les blés font plus que des promesses, il n'en est pas de même des foins et des racines. Aussi, si le pain doit être à bas prix, la viande se paiera plus cher qu'elle n'a été payée depuis un an. La température si favorable aux céréales a été nuisible à la végétation des prés et des plantations en racines alimentaires pour le bétail.

Les fermiers devront resteindre l'éducation du bétail. Conséquemment, bœufs et moutons seront plus rares sur nos marchés et commanderont un plus haut prix. La grande majorité de la population dans le Royaume-Uni, regardant la viande de bœuf et celle de mouton comme la base de l'alimentation, le peu de rendement des prairies, l'absence même de la récolte dans certains districts seront un incident grave et sérieux. Heureusement, l'Angleterre ne dépend pas absolument des produits de notre sol. Toutefois l'importation ne contribue que dans une faible part aux besoins de la consommation. L'importation des viandes conservées devient de jour en jour plus considérable. Les ressources de l'Amérique du Sud et de l'Australie sont inépuisables. Les répugnances qui suivirent les premiers envois n'existent plus. Ces produits étrangers sont entrés pour une large part dans la consommation. Peut-être ne serait-il pas à désirer que la Grande-Bretagne pût s'affranchir de l'intervention étrangère pour la fourniture du bétail comme elle en dépend pour les céréales. Aujourd'hui les trois royaumes ne produisent qu'un tiers des blés nécessaires à la consommation ; les deux autres tiers nous viennent du dehors. Tout fait pressentir une diminution plus ou moins prochaine dans la culture des céréales.

L'inconstance de notre climat rend le résultat de la récolte fort aléatoire et les cultivateurs s'aperçoivent que l'éducation du bétail, bien conduite, ne trompe jamais leur attente. Il peut sembler étonnants que le prix de la viande aille en augmentant tandis que le chiffre du bétail grossit chaque année.

Ce mouvement de hausse progressive s'explique par le besoin de confort qui se généralise. La population de la Grande-Bretagne, s'est habituée à chercher ailleurs les premiers aliments de l'alimentation.

C'est d'autant plus regrettable qu'aucune contrée ne peut nous donner bœufs et moutons d'une qualité égale à celle de nos produits. L'insuffisance de la récolte en foin et en racines ramènera, peut-être, nos fermiers à le culture des céréales. Ils comprendront qu'une épidémie peut encore leur causer un grave préjudice.

Les dernières pluies, nous dit-on, ont causé quelques dommages. Ceux-ci restent localisés. En somme, le rendement est magnifique, sur aucun point les derniers travaux de la récolte sont empêchés et arrêtés.

Les marchés américains, surtout celui de New-York, ne varient guère et celui de Montréal n'a subi qu'une hausse de cinq cents sur la farine, hausse occasionnée par l'épuisement ou plutôt par la diminution du stock.

Provisions.—Le lard a subi une baisse de 12½ cts. sur le marché de N.-York et par le temps qui court, les demandes ne sont pas très actives. Le saindoux est aussi baissé et très lourd. A Liverpool, la baisse sur le saindoux a été de 6d d'abord et de 3d en dernier lieu et de 6d sur le lard fumé, ainsi que l'atteste le tableau suivant qui donne les prix des diverses pendant la semaine comprise entre le 26 août et le 1er septembre :

	s.	d.	s.	d.	s.	d.	s.	d.	s.	d.	s.	d.
Lard	77	6	77	6	77	0	77	6	77	6	77	6
Saindoux	61	9	61	3	61	3	61	0	61	0	61	5
Bœuf	92	6	92	6	92	6	92	6	92	6	92	6
Lard fumé	57	0	57	0	57	6	56	0	56	6	56	6
Suif	39	3	39	6	39	0	39	6	39	6	39	6
Fromage	62	6	62	6	61	6	61	9	61	9	62	6

Quant au beurre et au fromage, le *Produce exchange circular*, de New York, nous donne les renseignements qui suivent ;

Beurre.—Les recettes et les exportations de chaque semaine, cette année et l'an dernier, ont été comme suit depuis le 1er mai :

	Recettes 1874. pqts.	Recettes 1873. pqts.	Exportations. 1874. lbs.	Exportations. 1873. lbs.
Mai	75,693	80,616	56,684	205,817
Juin	108,701	106,485	634,157	273,423
Juillet	75,833	78,933	540,062	378,861
Sem.-Expir. 4 août	17,684	24,277	101,846	111,571
" " 11 août	12,752	22,285	143,445	78,629
" " 18 août	14,158	21,862	220,140	95,151
" " 25 août	19,768	26,066	246,218	64,779
Total du 1er mai au 25 août	322,645	360,538	204952	1208222

Les recettes pendant la semaine expirée le 26 août ont été de 5,610 pqts. de plus que pendant la semaine précédente et 6,327 paquets de moins que pendant la même semaine en 1873 ; les exportations ont été de 26,078 lbs. de plus que la semaine précédente et 181,439 lbs, de plus que pendant la même semaine en 1873. La qualité du beurre est beaucoup plus uniforme que les années précédentes. Le beurre en seaux a réalisé jusqu'à 38 et 40 cts. ; mais pour être vendu ce prix, il fallait qu'il fût couleur d'or. Le bon beurre de l'Ouest est recherché et la demande pour l'exportation absorbe les qualités inférieures. Il y a assez d'activité dans le commerce d'exportation de Montréal à la Grande Bretagne. Les prix se sont bien maintenus.

Fromage.—Les recettes et les exportations de chaque semaine, cette année et l'année dernière, ont été comme suit depuis le 1er mai :

Recettes 1061,912 bts. pour 1874
" 1041,166 " " 1873

Exportations 55,841,870 lbs pour 1874
" 49,350,034 " " 1873

Les recettes pendant la semaine expirée le 25 août ont été de 17,830 boites moindres que la semaine précédente et 16,451 moindres que pendant la même semaine en 1873 ; les exportations ont été de 627,532 lbs. plus considérables que la semaine précédente et de 2,218,467 lbs. plus considérables que pendant la même semaine en 1873. La demande pour la consommation locale est bonne à 14 cts. pour le fromage de l'Etat et à 13 cts. pour celui de l'Ouest. Le marché, grâce à la demande pour la consommation intérieure et pour l'exportation, est pauvrement approvisionné.

Finances.—La même aisance continue à se faire sentir sur le marché monétaire. Cette abondance d'argent détermine beaucoup de capitalistes à faire des placements qu'ils n'auraient pas faits sans cela. C'est ainsi que plusieurs se lancent dans les spéculations sur les immeubles. Ces spéculations se font même à Québec, où l'on vient d'acheter entre les chemins Ste. Foye et St. Louis un grand terrain pour le subdiviser en lots de ville. Ce terrain est très bien situé et ne manquera pas de se bâtir promptement.

Cela a donné naissance à un projet qui, il faut l'espérer dans l'intérêt du faubourg St. Jean, ne manquera pas d'être exécuté : il s'agit de construire un chemin de fer urbain allant de quelqu'endroit aux environs du bureau de poste à la barrière du chemin Ste. Foye, passant par les rues Buade, de la Fabrique et St. Jean. Il n'y a pas de doute que la construction de ce chemin augmenterait beaucoup de valeur la propriété foncière dans le faubourg St. Jean, ainsi que le prouve ce qui est arrivé à St. Roch, depuis l'établissement de la ligne de chars urbains qui est en opération depuis quelques années et rapporte aujourd'hui de beaux dividendes à ses actionnaires.

Bois.—Ce commerce est toujours dans le même état d'inactivité, quoique le marché local d'Albany s'améliore un peu depuis quelques jours. Mais comme cette amélioration n'est due qu'à l'augmentation des demandes pour la consommation locale, il est probable qu'elle ne se fera guère sentir en Canada, si ce n'est à Ottawa. On verra sans doute avec plaisir l'état des recettes du gouvernement provenant de la vente des bois. Cet état, que nous donnons plus bas, comprend les sept années du 1er juillet 1867 au 1er juillet 1874. Le voici :

Années expirées le 30 juin.	Recettes brutes. $ cts	Recettes de la vente des limites. $ cts	Augmentation annuelle. $ cts	Recettes estimées. $ cts	Excédant sur l'estimation. $ cts
1867-67	377769 54	....	....	359000 00	18769 00
1868-69	433599 69	5511 50	53830 15	380000 00	53599 00
1869-70	472528 89	89848 94	38928 20	435789 00	36739 00
1870-71	537032 71	38114 40	64503 82	451221 00	85811 00
1871-72	553093 64	82199 34	16060 93	462850 00	90243 00
1872-73	611811 88	70795 81	58718 24	515001 00	96810 00
1873-74	631472 29	19387 41	19660 32	517297 00	114175 00

Ces chiffres montrent que le commerce de bois a pris depuis quelques années un développement extraordinaire dans la province de Québec. Entraînés par les hauts prix qu'ils ont obtenus, nos marchands ont doublé leur production, espérant vendre avec autant de profits ; au moyen de cette augmentation de production, ils ont encombré les marchés et ils subissent en ce moment la peine de leur extravagance. Les marchés étrangers se trouvant encombrés et bien approvisionnés, la demande a diminué en conséquence et nos marchands sont obligés de vendre pour une vingtaine de cents le pied carré le pin blanc qui, les années précédentes, était recherché à vingt-cinq cents.

Il est évident qu'il y aura réaction l'année prochaine et que les marchands de bois ont pris le bon moyen de faire hausser les prix en diminuant de moitié la production. L'exemple de ce qui se passe cette année ne manquera pas de leur profiter et les portera à mieux tenir compte des besoins qu'ils ont à satisfaire.

CHARBON.—Le prix de cet article a baissé et baissera probablement encore d'ici à quel que temps. Le charbon de forge se vend actuellement à bon marché, mais devra nécessairement hausser. La baisse actuelle est dûe au fait qu'un marchand de bois, qui en a importé une cargaison au lieu de faire venir le navire sur lest, l'a vendue au-dessous du prix réel pour s'exempter les frais du hangarage et envoyer de suite le navire en chargement.

HUILES ET POISSON.—Ces articles commencent à nous arriver en assez grande quantité et il en est inspecté chaque jour des quantités assez considérables. Les quantités ainsi inspectées pendant le mois d'août atteignent les chiffres suivants.—Saumon salé 175½ barils, maquereau, 32 barils, hareng, 589 barils, trente de Nos 2 barils, morue verte 322½ barils, en paquets 183, huile mêlée 5 barils, de morue 41 barils, de loup marin 85 barils, de baleine 31 barils, de marsouin 4 barils et 6 barils de résidu d'huile.

Acte de Faillite.

SOUMISSIONS

POUR

FOND DE BANQUFROUTE.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869,
ET SES AMENDEMENTS,

Dans l'affaire de

L. P. SAUCIER, de Sandy Bay, Marchand,

Failli.

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, MARDI, le 1er SEPTEMBRE 1874, pour tout ce qui concerne l'affaire du dit failli, savoir :

Fond d'un magasin de campagne avec bois de Chauffage, Bardeaux, Animaux et autres effets, évalués à $1782,27.

Livres de Comptes, Billets Promissoires, Jugements et Hypothèques, $10,234.39.

Biens fonds consistant, 1o. Une maison en bois à deux étages et autres bâtisses, avec 10 arpents de terre, situés près de l'église Paroissiale de Sandy Bay, coûtant $2000.00

2o. 60 arpents de terre avec maison et grange, situées au 3ème rang de Macnider, coûtant $500.00.

3o. 90 arpents de terre, dans la même place, coûtant $50.00

4o. Un lot et demi de terre, 30 arpeats de profondeur, au 7me rang de Macnider, coûtant $60.00

5o. Un circuit de terre, près de l'église paroissiale de Sandy Bay, coûtant $60.00.

6o. 195 arpents de terre avec maison et hangard situés dans le Township de Dalhousie, coûtant $300.00.

Des soumissions peuvent être faites soit pour le tout ou pour une partie. Le soussigné ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Pour tous les détails s'adresser à

OWEN MURPHY,
Syndic,

Bureau du Télégraphe, rue St. Pierre, Q

14 août 1874.—2f-p-s.-498

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.
ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de J. PETRUS PLAMONDON & Geo. LEFAIVRE, faisant des affaires à Québec, comme Marchands en Gros de Marchandises Sèches, sous le nom, raison et titre de Plamondon & Lefaivre, et J Petrus Plamondon, comme associé dans la ci-devant société de Chouinard & Plamondon,

Faillis.

Les faillis m'ont fait une cession de leurs biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, bâtisse du Télégrapha, rue St. Pierre, à Québec, Mardi, le 8 Septembre 1874, à 2 heures P. M., afin de prendre communication de l'état de leurs affaires et de nommer un syndic.

OWEN MURPHY.
Syndic provisoire

15 août 1874.—505

Acte concernant la faillite 1869
ET SES AMENDEMEFTS.

Dans l'affaire de

ALEXIS DION, de Ste. Claire, comté de Dorchester, marchand,

Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon Bureau, batisse du Télégraphe, rue St. Pierre, à Québec, Lundi, le 14ème jour de Septembre 1874, à 11 heures A. M. afin de prendre communication de l'état de ses affaires et de nommer un syndic.

OWEN MURPHY,
Syndic provisoire.

31 août 1874.—552

Acte de la Faillite. 1869.

Dans l'affaire de

JEAN B. RICHARD,

Insolvable.

Une première feuille de dividende a été préparée et sera ouverte aux objections jusqu'à mardi, le quinzième jour de Septembre prochain, après quoi ce dividende sera payé

R. H. WURTELE,
Syndic Officiel.

29 août 1874.—2s.-549

Acte de Faillite de 1869

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } DANS LA COUR SUPERIEURE
District de Québec. }

Dans l'affaire de DANIEL McCALLUM de la cité de Québec, Brasseur,

Failli.

Le soussigné a déposé au greffe de cette Cour un acte de composition et de décharge exécuté par ses créanciers, et Jeudi le 3ème jour de Septembre prochain, il s'adressera à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge par là effectuée.

DANIEL McCALLUM,
Par ANDREWS CARON & ANDREWS,
Ses procureurs *ad litem.*

31 juil. 1874.—1m-464

Acte de faillite de 1869.
ET SES AMENDEMENTS

PROVINCE de QUEBEC } COUR SUPERIEURE
DISTRICT DE QUEBEC. }

Dans l'affaire de

SÉRAPHIN LACHANCE,

Failli.

Samedi, le troisième jour d'Octobre prochain, le soussigné demandera sa décharge à la dite Cour, en vertu dû dit acte.

SÉRAPHIN LACHANCE,
Par ELZEAR DERY,
Son procureur *ad litem.*

29 août 1874.—1m.-548

Acte de Faillite de 1869.

Dans l'affaire de

NAPOLEON FILION, Epicier,

Insolvable.

L'insolvable m'a fait une cession de ses affaires, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, rue St. Pierre, Québec, Samedi, le 12 ème jour de Septembre prochain, à onze heures a. m., pour recevoir l'état de ses affaires et nommé un syndic.

R. H. WURTELE,
Syndic *Interim*

27 août 1874.—2s.-544.

Acte de faillite de 1869.
ET SES AMENDEMENTS.

CANADA, }
Province de Québec, } COUR SUPERIEURE
District de Québec }

Dans l'affaire de

AUGUSTIN JEROME HUOT,

Failli.

Samedi, le troisième jour d'Octobre prochain, le soussigné demandera sa décharge à la dite Cour, en vertu du dit acte.

AUGUSTIN JEROME HUOT,
Par ELZÉAR DÉRY,
Son procureur *ad litem.*

29 août 1874.—1m.-547.

DEUX VACHES A LAIT A VENDRE.

Excellentes laitières. On peut les voir sur ma terre en tout temps ; elles viennent pres de la maison pour se faire traire vers 6 hrs. p. m.

ED. CLACKEMAYER.

21 août 1774.—529

A L'ETABLISSEMENT DU "CANADIEN."

BLUMHART & Cie.,
Imprimeurs et Papetiers,
No. 26, rue St. Pierre, Basse-ville

IMPRESSIONS
DE LUXE
ET
DE COMMERCE
Exécutées sous le plus bref délai.

PAPETERIE,
Fournitures de Bureaux,
Livres de Comptes,
Blancs pour Notaires et Avocats

Agents à Québec pour l'établissement de Lithographie et de gravures sur bois de MM. DUVERNAY FRERES ET DANSEREAU, e Montréal.

Acte de Faillite de 1869.

Dans l'affaire de

J. B. LANGLOIS,

Failli.

Un borderau des dividendes a été préparé et ouvert aux oppositions jusqu'au 24 août prochain, après lequel jour les dividendes seront payés.

Wm. BUTCHART,
Syndic.

22 août 1874.—531.-1m

CANADA, }
Province de Québec, } COUR DE CIRCIT de Québec,
Dist. de Québec. }

Le deuxième jour de septembre mil huit cent soixante-quatorze.

No. 2170.

Présent : l'Hon. M. le Juge A. Stuart, J.C.S.

Roch Paschal Boisseau, Ecuier, rentier, et Gaspard Nicholas Boisseau, Marchand Epicier, tous deux de la Cité de Québec, en leur qualité de légataires universels de feu Pierre Boisseau en son vivant de la Cité de Québec, écr., marchand,

Demandeurs.

vs.

Joseph Melchior Deguise, ci-devant de Cité de Québec, journalier, et maintenant de la Cité de Chicago, dans l'Etat de l'Illinois, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Defendeur.

Il est ordonné, sur la motion de Henri Delagrave, Ecuier, Avocat des demandeurs en autant qu'il appert par le rapport de Frederic Lauzier, un des Huissiers de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, exerçant dans le District de Québec, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province de Québec, constituant ci-devant la Province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans le District de Québec, mais qu'il possède des biens dans la Province de Québec, que le dit Défendeur par un avertissement à être deux fois inséré en la langue française dans le papier-nouvelles de cette cité appelé le *Canadien*, et deux fois en la langue anglaise dans le papier nouvelles de cette cité appelé *The Saturday Budget* notifié de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la demande des dits demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans le délai surdit ; il serra permis aux dits demandeurs de procéder à la preuve et Jument comme dans une cause par défaut.

(Signé)

E. FISET,
G.C.C.

Vraie Copie,
HENRI DELAGRAVE,
Proc. des Dem.

4 sept. 1874.—565

EPARGNE (GRATUITE) FORTUNE

Envoyez 5 fr. 60 c. Broadway office, No. 12 à New-York, vous recevrez de suite un titre provisoire vous donnant droit pour 295 fr. à verser en 36 mois à la remise de 5 obligations de différentes villes d'Europe, remboursables par les autorités par 3 tirages mensuels sûrement de 300 fr. à 500,000 francs, rente 3 fr. 5990 obligations seront primées les 31 août, la 1ère à 300,000 fr. 15-16-30 Sept 1ère à 5e à 275,000 fr. etc. On a droit à toutes les primes de chaque mois dès les 1ers 5 francs payés. Andrien, agent général pour les Etats-Unis et le Canada, de la Banque Internationale d'Emprnuts à Primes, Rostan & Cie., établie en 1844, Privilégiée du Roi d'Italie, en Europe, Amérique, Asie, Afrique. On demande un Sous-Agent connu dans les villes du Canada.

4 sept' 1874.—567

LA COMPAGNIE
DE
FONTE DE CARACTERES
DU
CANADA.

Fabrique toutes les sortes de caractères, œil nuancé et gradué, pour journaux, livres et impressions de fantaisie, style moderne et ancien.

On n'a pas épargné les dépenses pour rendre cette fonderie complète dans toutes les branches et les imprimeurs en patronisant

La seule Fonderie de Caractères en opération ici

Se procureront ce qu'il leur faut d'une manière plus prompte et plus sure qu'en donnant des commandes aux agents des maisons étrangères.

Tous les articles requis dans un atelier d'imprimerie constamment en mains.

ELECTROTYPIE exécutée sous le plus court délai à des prix très-modérés.

Demandez le nouveau catalogue d'échantillons qui vient d'être publié par la Compagnie, au Bureau et aux Ateliers,

13, 15 et 17, rue Chenevillc.
MONTREAL.

4 sept.—1874.—564.

AVERTISSEMENT.

SUCCESSION DE FEU ABRAHAM ESNOUF.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Sieur Abraham Esnouf, en son vivant de la Paroisse de St. Etienne de Beaumont, Hotellier, sont priées de les présenter dument attestées d'hui au quinze septembre courant, et tous ceux qui doivent à dite succession sont requis de payer sans délai, entre les mains du notaire soussigné, chargé de régler les affaires de la dite succession.

J. E. C. PELLETIER,
Notaire,
Rue St. Pierre No. 27½.

4 sept. 1874.—2f-p-s. 566

Chambre de Commerce
DE
QUEBEC

Une réunion générale et spéciale de la Chambre de Commerce de Québec se tiendra JEUDI prochain, A MIDI, le 17 septembre, à leur Bureau, Victoria Chambers, afin de discuter le Traité de Réciprocité projeté et la transaction des affaires en général.

Par Ordre
T. H. GRANT,
Secrétaire.

3 sept. 1874.—561

NOUVEAUTES
VENANT D'ÊTRE REÇUES CHEZ
Glover, Fry Cie.

Les genres les plus nouveaux et les plus fashonables en

Chapeaux garnis et autres,
Fleures, Plumes, Oiseaux, Plumats
Tulles, Garnitures, Dentelles, etc.
Gilets, Manteaux, Dolmans.
Polonaises brodées, Costumes, etc.

Etoffes à Robes (dits)
Home Spun Shetland Cheviots.
Helvellyns Serge, etc., etc.
Garnitures pour Robes, en grande Variétés.

Ils ont aussi reçu leur assortiment d'Automme en

Camisoles, Caleçons et Bas de Laine écossaise et en Merino pour Dames, Messieurs et enfants. Laine à Tricoté, Canadienne et Ecossaise, Flanelles.
Couvertes et autre lingerie de maison.

Tweeds Canadiens, Tweed Ecossais et de l'Ouest de l'Angleterre, Etoffes de fantaisie pour habits d'automme,

GLOVER, FRY & Cie.

2 sept. 1870.—559.

AMELIAORTION
—DU—
Hâvre de Québec.

COMMISSION DU HAVRE.

Les Commissaires du Hâvre de Québec étant autorisés par acte du Parlement de dépenser une somme qui n'excédera pas cinq cent mille piastres pour améliorer le Hâvre de Québec, désirent obtenir des plans, spécifications et estimés du coût de telles améliorations et offrent les prix suivants.

Premier prix CINQ MILLE PIASTRES pour le meilleur plan approuvé avec spécification et ESTIMÉ du coût.

Second prix, MILLE PIASTRES pour second plan approuvé avec spécification et estimé du coût.

L'argent sera payé sur décision des Commissaires après que les plans auront été approuvés par eux et le Gouvernement de la puissance et les plans spécifications et estimés qui auront été approuvés deviendront la propriété des Commissaires.

Les compétiteurs sont priés d'envoyer leur plans, etc., au bureau du soussigné le ou avan le deuxième jour de Novembre prochain.

Toute information ultérieure pourra être obtenue du Secrétaire, soit par application personnelle au bureau des Commissaires du Hâvre, soit par écrit, pour les personnes éloignées.

Par ordre,
J. B. MARTEL,
Secrétaire.

7 août 1874.—484. 10f

AVIS.

Aux Institutions Religieuses, Colléges et Municipalités Scolaires, etc., etc.

Le soussigné désire informer MM. les syndics, instituteurs et institutrices des Municipalités Scolaires qu'il a toujours en mains un assortiment complet de livres d'Ecoles approuvés par le Conseil de l'Institution Publique et de MM. les Professeurs de l'Ecole Normale Laval. On y trouvera aussi le petit Manuel d'Agriculture dont l'introduction vient d'être ordonnée par le Conseil de l'Instruction Publique pour toute Ecole Elémentaire ou Modèle.

Aussi Papiers, Cahiers d'Exercices, Ardoises Encre, Crayons, Plumes, etc., enfin tout ce qui concerne le besoin des écoles.

Escompte libéral accordé pour le gros.

J. P. DERY,
Libraire,
47, rue St. Pierre, Basse-Ville.

28 juil. 1874—455

DEPARTEMENT DES MESSIEURS

Ayant complété notre assortiment de Marchandises à l'usage des Messieurs, provenant des meilleurs manufactures, nous attirons respectueusement l'attention de ceux-ci sur la liste ci-dessous :

Gilets de Fantaisie et Habits en Alpaca, Camisoles et Calçons en Mérino, en Gaz et en Laine d'Agneau.

Nouveautés en Cravates de toutes formes, savoir : les Princes Teck, Sublime, Pall Mall, Prince Imperial, Stanley, Belgravian Excelsior, Scarboro, Park, Beaufort, Yacht, Club House Tie et autres.

Chemises de tous genres avec collets pour appareiller, consistant en : Chemises Blanches, Chemises en Flanelle, Chemises de Gaze. Nous faisons les Chemises à ordre.

Un assortiment varié de Bretelles, Robes de Chambres, Serviettes de Bains, Gilets de Laine, Courroies de Voyage, Parapluies en Soie de la célebre manufacture de Fox, Mouchoirs en Soie, et en Toile, Aunaux et Epingles pour Cravates, Boutons et Solicitaires pour Chemises, Gants de toutes sortes provenant des meilleures Fabriques.

Un Tailleur de première classe est attaché à l'établissement.

GLOVER, FRY ET CIE.

Marchandises vendues à Réduction.

Nous avons aujourd'hui réduit les Marchandises ci-dessous mentionnées, à moins de la moitié du prix original pour faire une *clairance.*

Gilets de Drap pour Enfants depuis 2/6
do do Dames do 5/0.
Costumes et Robes pour Dames.
Chapeaux Garnis.
Chapeaux en paille depuis 6.
Mousselines, Grenadines et Etoffes à Robes.

GLOVER, FRY & Cie.

Québec, 24 juin 1874.—235.

Université-Laval.

Les cours de l'Université-Laval commenceront Mercredi, 9 septembre prochain, les pensionnaires rentrent la veille.

P. ROUSSEL, Ptre.,
Sec. U. L.

28 août 1873.—

FRENCH & CIE.

Fabricants de Superphosphate ammoniacé de Québec, Os Calcinés, Charbon Animal, Colle, Huile de Pied de Bœuf et Suif.

Manufacture Ringfield, Rivière St Charles Bureau, rue St. Jacques, Basse-Ville.

On paie le plus haut prix pour les matériaux à faire la Colle.

17 juin 1875—3m.-293.

LES CONSPIRATEURS.

Pianori et les Mazziniens.

(Suite.)

IV

Les noms des individus dont nous venons de parler sont, nous le répétons, complètement inconnus. Il en est d'autres qui furent mis en évidence par un procès dont nous croyons devoir parler ici parce qu'il montra Mazzini sous son véritable aspect de conspirateur, excitant ses disciples à l'assassinat et disparaissant à l'heure du péril.

C'était au commencement de l'année 1863. Le prophète préparait un vaste plan révolutionnaire dont la réussite était infaillible et il cherchait un homme qui fût capable de réaliser ses projets lorsqu'il rencontra à Lugano un de ses compatriotes et coreligionnaire, Pasquale Greco, dit Fioretti.

Greco avait alors 27ans, environ. Musicien commes tous les Italiens, il prenait la qualité de professeur de musique. Il était de taille ordinaire, un peu au dessous de la moyenne, distingué et doué d'une physionomie intelligente. Son front très découvert était encadré de longs cheveux noirs ; il portait des moustaches et une impériale. Mazzini dit de lui plus tard dans une lettre publiée par le *Times* : " Greco est un " patriote enthousiaste, qui a pris " une part active aux entreprises de " 1860 et 1861 dans le sud de l'Italie " et, comme tel, s'est trouvé en " contract avec moi. "

Cet homme accepta l'offre que lui fit Mazzini. Il se mit en route pour Paris, où il arriva dans les premiers jours de mai, muni d'armes, d'argent et d'instructions fournies par le grand maître, sur la conduite qu'il avait à tenir pour mener à bien " *l'entreprise* ".

Ces instructions manuscrites, qui ont été jointes au dossier de l'affaire, et brûlées depuis avec tant d'autres documents, constituent une véritable curiosité.

Greco devait correspondre fréquemment avec son chef en termes incompréhensibles pour toute autre personne que les deux conspirateurs et adresser ses lettres à Londres, à Mme Roselly, ancienne maîtresse de Mazzini.

Voici la note que ce dernier avait remise à ce sujet au régicide Greco :

A Madame Roselly 58, Middleton square Pentonville London.

" Si vous êtes en contact avec " Murat, vous direz, entre autres " choses, que vous avez bon espoir " pour votre carrière musicale.

" Si vous avez absolument besoin " d'armes, vous lui demanderez (à " la dame Roselly) la permission de " lui dédier une fantaisie de votre " composition, *il voto* pour piano.

" Si vous avez besoin de quelques " secours pécuniaires, vous direz " qu'ils vous envoie en l'achetant " pour vous le dernier opéra de " Balfe.

" Adresse et heure :

" S'il y a une grande possibilité " de faire le coup, écrire une lettre " insignifiante et conclure : Je vous " écrirai dans une semaine. Dans " trois ou quatre jours......

" S'il y a besoin absolu d'un intime : veuillez me dire le prix " d'un piano de Broadwood à Londres. "

Pasqua le Greco descendit à l'*Hôtel Saint-Marie*, rue de Rivoli, 83, où il ne resta qu'un jour pour aller habiter rue Saint-Honore, 198, l'hôtel de Naples.

Dès le lendemain de son arrivée, il se rendit chez le prince Murat, que son père avait connu autrefois, et ne l'ayant point rencontré, il revint plusieurs fois à de courts intervalles.

Les agents qui le *filaient* furent ainsi depistés, et la prefecture crut devoir cesser toute surveillance contre lui.

Il allait donc pouvoir " faire le coup " lorsque l'empereur quitta Paris pour aller passer quelques mois en villegiature.

Force fut donc d'ajourner l'attentat et Greco rejoignit son chef en Italie pour y faire avec lui l'organisation du complot.

Il déclara avant tout que l'adjonction de ce que Mazzini dans sa note mystérieuse qualifiait d'*intimes* lui était indispensable et il se mit en quête de conspirateurs résolus.

Le premier qu'il enrôla fut un libraire de Lugano, ancien soldat de Garibaldi dans l'expédition de Marsala, en 1859, et nommé Nathali Agostino Imperatori.

Pour s'assurer le concours absolu et fidele de cet homme, Greco lui fit adresser à Mazzini la lettre suivante :

" 15 septembre 1863

" Respectable monsieur Mazzini, après avoir plusieurs fois communiqué avec votre ami G... mon desir et ma ferme résolution de me rendre à Paris afin d'attenter à la vie de L... N... voyant que le susdit ne se souciait pas beaucoup de seconder mon entreprise et ma ferme détermination, j'ai pris le parti de m'adresser à vous dans la certitude de me voir seconder dans ma ferme intention.

Je vous salue et vous suis, etc.

IMPERATORI NATHALI."

Cette lettre fut remise à Mazzini et rendue naturellement à Greco, pour qu'il pût au besoin s'en faire une arme contre celui à qui il l'avait dictée.—Les Mazziniens, on le voit, n'avaient même pas confiance en leurs frères et conspiraient les uns contre les autres.—Cela s'est passé du reste toujours à peu près ainsi, de puis la creation du monde,—dans les meilleures des Républiques.

Pasquale Greco s'adjoignit ensuite Rafaëlli Trabucco, soi-disant professeur d'harmonie qui avait navigue en qualité de musicien ambulant à bord des navires *l'Algésiras* et la *Pandore*, et s'était fait condamner deux fois pour vol en France et en Angleteree.

Enfin, sur la recommandation d'Imperatori, on enrola un troisième personnage nommé Scaglioni, etudiant âgé de vingt deux ans,—qui déclara, dès le premier jour, qu'il était résolu, inflexible comme le Destin ! "

Dès-lors, la petite armée des régicides était formée.

Greco reçut de Mazzini une première somme de 1,300 francs ; il toucha ensuite, à Londres, 1,000 francs, puis 2,000 francs en banck-notes.—Total, 4,300 francs, et des armes.

Enfin, le 20 décembre suivant, les quatre criminels se réunirent à Lugano, et se mirent en route pour la France.

Le 24 du même mois, vers cinq heures du matin, ils arrivèrent à Saint-Louis par le train venant de Bâle et se dirigeant sur Paris.

Saint-Louis était alors la première station française.

Malheureusement les conspirateurs durent présenter leurs papiers au commissaire de surveillance. Celui-ci se souvint du nom de Trabucco—qu'on lui avait signalé, l'année précédente, comme un individu dangereux—et crut devoir télégraphier au préfet.

Le lendemain M. Lagrange, commissaire de police chargé des services politiques, se trouvait à la gare de l'Est avec plusieurs agents placés sous ses ordres

Il vit descendre du train les personnages signalés et bien que ceux-ci affectassent de ne se point connaître, il les vit se rejoindre peu d'instants après pour monter dans deux flacres.

Imperatori et Scaglioni montèrent dans une première voiture ; Greco et Trabucco se glissèrent dans une autre et on les entendit jeter ensemble cette adresse aux cochers : —Rue de Rivoli, 83

HENRY ROBERT.

La suite à demain.

Bazar

POUR L'EGLISE DE ST. COLOMBE DE SILLERY.

Sous le Patronage de Son Excellence Madame Caron.

Ce bazar s'ouvrira le 7 courant, dans la sacristie de l'église de cette paroisse, et se continuera au moins jusqu'au 15 de ce mois. Toutes personnes dévouées aux œuvres de bienfaisance, sont respectueusement priées de prêter leur généreux concours aux Dames suivantes, qui ont bien voulu se charger de ce bazar.

Les Dlles Caron.

Mesdames Rockett,	Ol. Gignac,
J. McInenly,	M. Langlois,
Frs. Falardeau,	M. Rackett,
H. Falardeau,	A. Dallaire,
Rochette,	S. Connolly,
Cullen,	O'Brien.

Mesdames S. Connolly, Cullen et O'Brien présideront à la table des rafraichissements.

I. . GAUTHIER, Ptre., Gérant.

2 sept. 1874.—101-557

NOIX FRAICHES, ETC.

En réception du "Strathedan" et "Stranger"

SACS Avelines Fraiches de Naples.
" Moix Fraiches.
" Amandes Ecallées dures.
" Amandes Ecallees tendres dé Tarragona.
" Millet.
" Graine de Chanvre.

A vendre par
GIBB, LAIRD & CIE.

Draps, Casimirs, Tissus DE LAINE, Etc.

Nous venons de compléter, par les derniers arrivages, notre assortiment de
DRAPS
CASIMIRS,
TISSUS,
MOLLETONS,
PATRONS,
VESTES

—AUSSI :—

Une grande variété d'Habits de Printemps et d'Eté, Pantalons, Vestes, Chemises Cols, Cravates, Chapeaux de Satin et de feutre, etc.

En vente chez
JOS. HAMEL & FRERES,
Rue Sous le Fort

mai 1874—21

A l'Ensigne du General Wolf,

PALAIS, HAUTE-VILLE.

O. COTE.

On trôuvera à ce magasin un assortiment complet de chapeaux de Satin et de Feutre, des meilleures maisons françaises, anglaises et américaines ; aussi chapeaux de Panama, Leghorn, Brezilien et de paille, dans les derniers goûts, aussi un assortiment des plus complets de fourrures, souliers et de raquettes, etc., etc.

Chapeaux de soie chez O. COTE.
Chapeaux de feutre chez O. COTÉ.
Chapeau de Paille chez O. COTÉ.
Ouvrage Sauvage chez O. COTÉ.
Collerettes en South Sea seal chez O COTÉ.
Capot de Castor chez O. COTÉ.
Capot de Chat chez O. COTÉ.
Mitaines et Gant de toutes sortes chez O. COTÉ.
Souliers à Roquettes chez O. COTÉ.
Capot de Caoutchouuc chez O. COTÉ.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il a été remplacé par son fils T. G. O. COTE.

O. COTE

NOUVELLES.

ETOFES A ROBES,

ETC., ETC

Nous venons de recevoir et offrons en vente à des prix très réduits un assortiment considérable de

Nouvelles étoffes à robes,
Nouveaux patrons de robes de soie,
Soies moirees,
Moires-Antiques,
atins,
Nouveaux chapeaux pour dames
Nouvelles étoffes pour gilets,
Plumes, Fleurs, Rubans,
Nouveaux Parasols,
En tout cas.

JOS. HAMEL & FRÈRES,
Rue Sous-le-Fort.

Raisins

Boites Raisins Dehesa.
Qrt,-Boites Raisins de Layer.
A vendre par
M. G. MOUNTAIN.

Gin.

Octaves, demi-octaves et caisses de " Blankenheyn et Nolet,"
Ex. "Marianne Ferro."
M. G. MOUNTAIN.

Divers.

Société Saint-Jean Baptiste.

Assemblee Generale Annuelle.

Lundi prochain, le sept septembre, à 7½ heures précises, à l'Hotel de Ville, aura lieu l'assemblée générale annuelle de la Société St. Jean Baptiste, pour l'élection des officiers de la société, et autres affaires importantes.

LS. LECLEC,
Secrétaire-Archiviste.

1er sept. 1874.—555

PROVINCE DE QUEBEC,

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de priviléges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec" en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bils Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

4 août 1874.—476

College Commercial-Industriel,

St. Michel de Bellechasse.

Les Directeurs de ce célèbre établissement informent respectueusement le public qu'ils ont fait des améliorations considérables à leur Maison, et se sont assurés les services de deux Professeurs Eminents.

Le pensionnat sous la direction et la surveillance de MM. Robichaud et Drapeau, tous deux recommandables par leur longue expérience dans l'enseignement et pour les Diplômes Académiques et Ès-Sciences qu'ils ont obtenus, offre aux parents qui désirent assurer une bonne éducation commerciale à leurs enfants, une haute garantie de succès.

Le prix de la pension est de six piastres par mois Les classes s'ouvriront le PREMIER LUNDI de Septembre prochain.

S'adresser à
M. J. ROBICHAND,
Collège St Michel,
Bellechasse

Les Elèves étrangers à la Municipalité Scholaire du village de St. Michel, paient UNE PIASTRE par mois en sus de la Pension à la dite municipalité.

11 août 1874.—1m.-486

Lorne House

Murray Bay.

Cette maison agréablement située sur le bord de la mer, est abondamment pourvue de tout ce qui est nécessaire pour satisfaire les gouts des touristes. La table et la cave ont reçu l'approbation des connaisseurs, les chambres sont spacieuses et confortablement meublees.

L'hôtel est a proximité de plusieurs lacs où la truite abonde, les promenades sont magnifiques et la plage est une des plus belles du golfe.

Rapports quotidiens par télégraphe de bourse et des marchés, journaux des principales villes du pays.

Les hommes d'affaires peuvent, sans négliger leurs affaires, venir passer un dimanche des plus agréables.

CHAMARD & CIE.

LES TOURISTES

Trouveront le plus grand stock et le mieux assorti de
Télescopes,
Longues-vues, Vitres d'Opéra et de Marine,
Compas de Poche,
Travelling Companions,

—AUSSI—

Bijouteries en or et en argent de Filagree, Montres, Jais Whitby, Effets de Fantaisie, Evantails, etc., etc.,

Chez G. SEIFERT,
Bazar Européen,
26, Rue de la Fabrique.

P. S.—UN SEUL PRIX. Les effets sont marqués en chiffres distincts.

24 juil. 1874.—442

AUX VOYAGEURS.

Le soussigné désire attirer l'attention des touristes sur son magnifique assortiment de SACS DE VOYAGE et de VALISES consistant en valises et portemanteaux en cuir anglais et autre cuir, Soratoga, Victoria et autres valises en zinc et en cuir, sacs en cuir anglais et français de toutes sortes, de toutes qualités et de tous prix. Aussi un assortiment général de marchandises qui entre dans la ligne de la sellerie, lequel assortiment il est disposé à vendre à une légère avance sur le prix coutant.

CHARLES CORNEIL,
Sellier et facteur de valises,
Au pied de la rue de la Fabrique.

1874.—302

PROVINCE DE QUÉBEC.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORÊTS.

Québec, 17 juillet 1874

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Vic., cap IX, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encan public, à l'Hôtel du Parlement, en cette ville, le dix-septième jour de Septembre prochain, aux conditions insérées plus bas, savoir :

AGENCE DU SAGUENAY.

"Escoumains" No. 9, 50¼ milles carrés, No. 1 Ouest, 51¼ milles, No 1 Est, 50 milles No. 2 Ouest, 25 milles, No. 2 Est, milles.

"Iberville" No 1, 57½ milles.

"Saul-au-Mouton," No 1 Ouest, 40 milles, No. 1 Est, 47 milles.

"Arrière Sault-au-Mouton," No. 1 Est, 30 milles

"Rivière des Rapides," No. 1 Ouest, 25 milles, No. 1 Est, 25 milles

POUR BOIS DE CHAUFFAGE.

"Tadoussac," No. 1, 3¾ milles; No. 2, 4½ milles; No. 3, 6¾ milles

"Escoumains," No. 1, 3¼ milles ; No. 2, 3¼ milles ; No. 3, 3¼ milles ; No. 4, 3¼ milles ; No 5, 3¼ milles ; No. 6, 3¼ milles ; No. 7, 3 milles ; No. 8, 4 milles.

AGENCE DU LAC ST. JEAN.

"Rivière à Chabot," No 13¼, 40 milles.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix de huit piastres par mille carré.

Les limites seront adjugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjugées, seront sujettes aux dispositifs des règlements concernant les bois de la couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés seront deposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

P. FORTIN,
Commissaire

20 juillet 1874.—2m.-1f-p-s.-420

Divers.

F. X. BERLINGUET & CIE.,

ARCHITECTES,

ONT OUVERT LEUR BUREAU AU

No. 21, rue St. Jean,

(En dehors.)

24 ju 874.—6m.-324

AUX CONTRACTEURS

On recevra jusqu'à MERCREDI, le 2 Septembre, au bureau de MM. Allans, Rae & Cie, des SOUMISSIONS pour les divers travaux requis pour l'érection d'une bâtisse à Lévis destinée à la "Banque des Marchands du Canada" suivant les plans et devis préparés par MM Hopkins & Foiby, architectes, que l'on peut voir au bureau sus-mentionné.

Les directeurs ne s'engagent pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

25 août 1874.—4f-538

BAZAR

EN FAVEUR DE

L'Hopital du Sacré-Coeur,

A ST. SAUVEUR.

Il s'ouvrira, le 21 Septembre prochain, dans la Salle Jacques-Cartier, à St. Roch, un bazar en faveur de l'Hôpital du Sacré-Cœur. Toutes les personnes qui apprécient l'œuvre des Dames Hospitalières, chargées des infirmes, des malades et des enfants délaissés, sont respectueusement priées de favoriser de leur charitable concours les Dames suivantes qui ont bien voulu se charger de ce bazar.

Mesdames Jos. Tourangeau,	T. Tremblay,
Z. Levasseur	Geo Cemieux,
Ph. Pelletier,	Frs. Blouin,
N. Germain,	P. Laliberté.
T. Laliberté,	

Mesdames J. Elie Giorras, J. Samson et J. Dion présideront à la table des rafraichissements.

C. A. COLLET, Ptre.,
Directeur du Bazar H.S.C

juillet 1874.—387

A VENDRE.

Au centre du commerçant village de Matane, un bel emplacement avec une maison en bois toute neuve, très elégante de 32 sur 38 pieds, avec aussi jardin plantations et l'eau dans la maison, pouvant faire un beau poste de commerce ou une résidence privée très-agréable, accès facile à la pêche et aux bains de mer très incontestables ; conditions très libérales. S'adresser sur les lieux à

A. E GUAY, Régistrateur.

Matane 27juil. 1874.—449

LOTERIE

Pour venir en aide à la construction de la Chapelle de

NOTRE-DAME DE LOURDES.

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION :

C. A. LELANC, Shérif, A. JODOIN, FILS, écr. A. DUBORD, écuyer. L. O. HETU, écr., Sec Rév. H. R. LENOIR, Ptre., S. S., Trésorier.

La Loterie aura lieu en octobre prochain. Le jour, l'heure et le lieu seront alors annoncés par voie des journaux.

OBJETS DE LA LOTERIE.

Trois lots (terrain rue Berri) de $1,200 chaque......		$3.600
Ces terrains avoisinent la chapelle de N.-D. de Lourdes.		
Un prix en or de..................	$500	$500
Un prix en or de..................	200	200
Un prix en or de..................	125	125
Un prix en or de..................	75	75
Deux prix en or de................	50	100
Quatre prix en or de..............	25	100
Dix prix en or de.................	10	100
Vingt prix en or de...............	5	100
Cinquante prix en or de...........	2	100
Cent prix en or de................	1	100
Un objet en or de.................	25	25
		$5,125

132,000 BILLETS : 25 cts. CHAQUE.

N. B.—Les acquéreurs des lots seront à même de les garder ou de recevoir $1200 pour chacun de ces lots.—S'ils les gardent ou qu'ils les vendent, personne ne pourra bâtir sur ces terrains sans certaines conditions convenues avec le Révd. M. H. R. *Lenoir*.

On pourra se procurer des billets, soit de L. O. Hétu, écuyer, notaire, rue St Jacques, n. 16, soit du Rév. M. Lenoir, au Presbytère de l'église St. Jacques, rue Ste. Catherine, n. 473.

A Québec, on pourra s'en procurer chez MM. Lemieux et Darveau, libraire, rue de la Fabrique, no. 12

20 mars 1874—

A VENDRE.

La ferme à la Petite-Rivière, pas tout-à-fait à deux milles de Québec, qui a été pendant plusieurs années la propriété de feu Henry Paul, écr., contenant environ 180 âcres de terre de la meilleure qualité. Le cottage, maison de ferme, bâtisses et clôtures sont en bon ordre. On a récolté 26,000 bottes de foin, sur cette ferme, la dernière saison. Condition faites.

S'adresser à Montréal, à
BEVERLY HEWARD, écr.
A Québec, à
C. G. HOLT.

14 août, 1874,—2m.-496.

Machines à coudre.

Les machines de manufacture de Lawlor ne peuvent être surpassées pour la durée.

22, rue St. Jean, Québec.

L'Agent Provincial

POUR LES

MACHINE A COUDRE ELIAS HOWE

De New-York.

Affirme que les Machines Américaines de ELIAS HOWE sont les meilleures et les seules qui puissent donner satisfaction parfaite. La preuve est que quoique ces Machines soient fabriquer depuis 29 ans aux Etats-Unis on ne pourrait pas en trouver une seule chez les vendeurs d'articles de seconde main, tandis que l'on y trouvera presque tout autre genre de Machines, mais surtout les Machines fabriquées au Canada

L'Université-Laval a fait l'acquisition d'une Machine Elias Howe pour le cabinet de physique.

A vendre seulement chez
F. DURAND & Cie.,
No. 33½, rue St. Jean,
No. 31½ rue du Pont,

Québec, 6 août 1874.—12m 480

QUELQUES MOTS

AU PUBLIC.

On s'accorde généralement à dire aujourd'hui que toutes les familles doivent posséder une

MACHINE A COUDRE

mais la question est de savoir choisir un article réellement bon sur le grand nombre qui est offert sur le marché, chacun étant représenté comme le meilleur. Le meilleur avis que nous puissions donner à ceux qui ont l'intention de faire une acquisition de ce genre, c'est de choisir une machine qui a assis sa réputation sur ses mérites, et on ne saurait donner une preuve plus forte des qualités supérieures de la

MACHINE RAYMOND

que de dire que la demande s'en est accrue à tel point qu'une seconde manufacture a été construite, l'année dernière, afin d'avoir un assortiment suffisant.

Chaque machine contient tous les accessoires nécessaires ordinaires qui permettent d'exécuter tous les genres d'ouvrages.

On peut voir la Machine Raymond en opération à notre boutique où l'on donnera tous les renseignements que l'on désirera.

Seul agent à Québec
HECTOR PAGEAU,
Coin des rues St Jean et St. Ursule,
H.-V., Québec

18 juil. 1874.—12m.418

Divers.

BOIVIN & Cie., FABRIQUE NEW-LIVERPOOL,

BUREAU A QUEBEC :

No. 26, Rue St. Pierre,

PAPETERIE DU *CANADIEN.*

18 juil. 1874.—41

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que les Commissaires du Hâvre de Québec recevront des soumissions pour la construction d'une BARGE ÉLÉVATEUR jusqu'à midi du quinzième jour de septembre prochain. On peut voir le plan et avoir copie des spécifications au bureau des Commissaires, rue Dalhousie et obtenir toutes autres informations du secrétaire.

On exigera deux bonnes cautions au choix des Commissaires pour la due exécution du contrat.

Par ordre,
J. B. MARTEL,
Secrétaire.

18 août 1874.—1m.-3f-p- 512

VENTE A L'ENCAN

Par Oct. LEMIEUX & CIE.,

Encanteurs, Evaluateurs et Marchands à Commission.

ENCANS.—Tous ceux qui désirent faire encan de leurs effets, meubles de ménage, fonds de commerce etc., à domicile ou à notre salle d'encan, pourront s'adresser au No. 39, rue et Faubourg St. Jean.

Des avances libérales seront faites sur les marchandises ou effet déposés à notre salle d'encan. Règlement immédiat après la vente.

INVENTAIRES.—On se charge de faire les inventaires dans les cas de cession ou de banqueroute en Marchandises Sèches, Epiceries, etc., etc.

ÉVALUATION.—On fait aussi l'évaluation du mobilier, telle qu'exigée par la loi, pour succession, étant duement autorisé par la Cour à cet effet ; ainsi que les évaluations pour dommages par le feu, etc. Les intéressés trouveront un grand avantage à nous faire évaluer leurs Meubles ou Effets de Ménage, vu la grande expérience que nous avons comme Encanteurs.

COMMISSION.—Tout Effet à Commission peut être vendu sous le plus court délai : des avances de 5 à 10 chelins dans le louis seront aussi faites sur ces effets.

Le prix de commission très limité.

OCT. LEMIEUX & CIE.,

10 juil 1874.—375

MANUFACTURE CANADIENNE

DE

COLLE FORTE.

COLLE FORTE égale à la meilleure Colle Anglaise, fabriquée d'après les procédés perfectionnés les plus nouveaux

PHILIPPE DORVAL.

MANUFACTUREUR, QUÉBEC.

Agents pour la vente à Québec,
J. B. RENAUD & CIE.,
26, 28 et 30, rue St. Paul.
A Montréal,
N. RENAUD & CIE.,
34, rue des enfants trouvés.

8 juil. 1874.—1m.-363

Métallurgie.

ESSAI

—DES—

EXTINGUISHERS POUR INCENDIES

A HAMILTON.

Extrait du "Toronto Globe," le 20 Mai 1874.

Au second Essai des "Extinguishers" en présence des employés du chemin de fer Great Western à Hamilton, samedi le 16 courant, quatre piles de pin sec, fendu, d'environ cinq pieds de haut et huit de long furent cordées, remplies à l'intérieur de copeaux (ripes) sur laquelle on versa deux gallons d'huile de charbon, ce qui en faisait un tas très inflammable. Les piles furent numérotées et les lots tirés au sort d'après l'ordre suivant : 1. Fire King, Toronto ; 5 Triumph, Montréal ; 3. Babcock, Chicago ; 4 Dick, Glasgow. No. 1 (Fire King) fut allumé et on le laissa brûler 45 secondes ; la machine commença à fonctionner, et dans une minute elle contrôla le feu, l'éteignit en trois minutes ; alors la machine, n'étant pas épuisée, l'opérateur envoya un jet de liquide en l'air qui s'éleva à la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds.

No 2 (Triumph) fut allumé, eut le même temps alloué pour s'embraser, mais le jet de liquide ne fit pas beaucoup d'impression, et après que la machine fut épuisée, les flammes plus considérables que jamais, furent éteintes par l'eau provenant du réservoir.

No 3 (Babcock) contrôla le feu en une minute et l'éteignit en trois minutes et demie, la machine étant alors épuisée.

No 4 (Dick) éteignit le feu complètement en trois minutes, Il faut se rappeler que cette machine est bien plus pesante et plus grande que le Fire King ou le Babcock.

Les employés décidèrent d'essayer la vitesse avec laquelle les machines pourraient être rechargées avant de rallumer les feux pour un nouvel essai plus difficile :

No. 4 (Dick) chargée en 2m. 55s.
No. 2 (Triumph), 2m 15s.
No. 3 (Babcock), 1m. 40s.
No. 1 (Fire King), 1m. 15s.

Au second essai les lots furent tirés au sort avec les résultats suivants :—No. 1. Fire King ; No. 2- Dick ; No. 3, Babcock ; No 4. Triumph,

On versa quatre gallons d'huile, ce qui produisit un feu considérable, alors la machine dite Fire King reçut ordre de fonctionner et le feu fut éteint dans un peu plus de trois minutes, la machine n'étant pas épuisée.

No. 2 (Dick) éteignit le feu en trois minutes.

No 3 (Babcock)—Le feu fut modéré au commencement, mais se ralluma, devint plus fort, et quand la machine fut épuisée, en 3½ minutes, il flambait comme jamais.

No 4 (Triumph) n'eut pas d'effet appréciable sur le feu.

ANTOINE ROUSSEAU,
No. 19 rue St. Paul Québec
AGENT POUR
"L'EXTINGUISHER" dite 'FIRE KING'

22 août 1874.—530

Fabrique d'Engins

DE

LEARMONTH

N83, rue St Paul,

QUEBEC.

A. LEARMONTH & Cie., facteurs d'engins stationaires et portatifs, Pompes à vapeur, excellentes pour (Washing Tanks) Feeding boilers) pour pomper l'eau des mines. On peut aussi s'en servir comme pompes à incendie. Moulins à moudre l'écorce, *Jack Screw*. Elevateurs pour magasins, grilliages en fer. Machinerie pour les moulins à scie, moulins à farine et autres, exécutées sur commandes. Ouvrages en cuivre fondu et toutes sortes de travaux de forges exécutés sur commande sous le plus court délai.

Charrues, Herses et autres instruments aratoires à vendre.

On exécutera sous le plus court délai toutes sortes de réparations.

Arbre de couche, Poulies (Hangers) de toutes espèces à vendre, et fabriquées sur commande.

Une visite est respectueusement sollicitée

3 août 1874. 476

Assurances.

La Royale Canadienne,

Compagnie d'Assurance Maritime Contre le Feu.

DIRECTEUR :

MM. I. THIBAUDEAU,
ABRAHAM JOSEPH.
JOS HAMEL.

Cette Compagnie accepte des risques pour assurances de marine et contre le feu.

Assure aussi cargaisons à bord des vaisseaux, vaisseaux en voie de construction.

Risques isolés à la campagne pris pour trois ans.

—AUSSI—

Eglises, Couvents, Maisons d'Ecole et Presbytères. Le tout à des taux excessivement modérés. Réclamations reglées sans délais.

ODILON ROY,
Agent.

Bureau : No. 7½ rue Pierre,

8juil

COMPAGNIE

d'Assurance contre le Feu

DE

QUEBEC.

Un dividende de dix par cent, égal à $13 par action, sur le Fond Capital payé, a été déclaré aujourd'hui, payable aux Actionnaires de la Compagnie, à leur office, le et près le 15 JUILLET prochain.

Le Livre de Transfert sera clos du 1er au Juillet.

Québec, 3 juin 1874.

W. L. FISHER,
Secrétaire

juillet 1874.—31 6.

UN SUR DIX !

Les Statistiques prouvent qu'une personne sur chaque dixième de la population, est victime d'un Accident chaque année.

ASSUREZ-VOUS

CONTRE LES

ACCIDENTS

En prenant une Police Annuelle dans la

"CITOYENNE"

Cie. d'Assurance du Canada

Dépot au Gouvernement $53,000.

SIR HUGH ALLAN, Président.
EDWARD STARK, Gérant.

La Citoyenne "

Est la seule Compagnie donnant des

Des Profits aux Assurés contre les Accidents.

BUREAU CENTRAL :

175, RUE ST. JACQUES,

MONTREAL.

JAMES B. TURNER,
Agent pour Québec,
BUREAU :
Chambres de Québec, rue St Piere

Medecines.

PREPARATIONS POUR LES DENTS

Le soussigné désire attirer l'attention du public sur les préparations suivantes pour nettoyer promptement les dents, arrêter la carie et donner une couleur saine aux gencives et aux lèvres, ainsi qu'une odeur agréable à l'haleine.

Dentifrice Parisienne d'Athinson.
Savon au Charbon et d'Iris de Florence.
Dentifrice d'Elliot.
Pate Aromatic de Wood.
Pate Dentidecora.
Savon Aromatic Anti-septic.
Savon au Camphre.
Sozodonte et Philodonte.
Préparations du célèbre Dentiste Gabrielle pour les Dents et Gencives.
Poudre Camphrée, à la Rose, de charbon, et de Myrrhe, etc., etc.

J. S. VELDON,
Pharmacie de Famille,
50, rue St. Joseph, St. Roch.

29 juil. 1574.—3f-s.-458

EMULSION BERTAUL.

Ce grand remède en usage depuis un grand nombre d'années a acquit sa grande réputation non pas par des annonces, mais par son efficacité merveilleuse dans la guérison de toutes les affections vénériennes anciennes ou récentes. Gonorrhée, Goutte militaire, Ulcération du Canal urinaire, etc., etc. Il est reconnu par les plus célèbres médecins comme étant un remède prompt et infaillible pour le traitement des maladies énoncées ci-dessus.

P. L. BERTAULD,
Pharmacien, Blamont Doubs, France.

Se vend dans toute l'Europe, à 2 fr. la bouteille et 2 fr. 50 dans tous les autres pays.

Agent à Québec,
J. VERNIER,
Chimiste pratique,
Porte St. Jean.

3 août 1874.—471

CONSOMPTION GUERIE.

A l'éditeur du *Canadien.*

Estimé ami,

Veuillez informer vos lecteurs que j'ai un remède qui

Guérit positivement la Consomption

tous les désordres de la gorge et des poumons, qu'en en faisant usage dans ma pratique j'ai érit des centaines de cas, et je donnerai

$1.000.00

pour chaque cas où il ne donnera aucun soulagement. Certainement ma confiance est si grande, que j'enverrai gratis un échantillon de ce remède, à tout malade qui s'adressera à moi.

Veuillez montrer cette lettre à tous ceux que vous connaissez et qui sont affectés de cette maladie, et vous obligerez,

Votre dévoué serviteur,
Dr. T. F. BURT,
69, Rue William, New-York

27 avril 1874.—97

LES CONVULSIONS GUERIES GRATUITEMENT !

Toute personne qui souffre de cette maladie est priée de s'adresser au Dr. PRICE, et une bouteille de médecine lui sera envoyée par l'Express pour en faire l'essai,

Sans aucun Paiement

Le Dr. Price est un médecin régulier a fait du traitement des

Convulsions et de l'Epilepsie

une étude pendant des années, et il garantira une guérison à tous ceux qui feront usage de son remède.

Ne manquez pas de lui envoyer votre adresse pour obtenir une bouteille d'essai. Elle ne coute rien et

Elle vous guérira,

quelque puisse être le temps où vous êtes malade ou quelques nombreux que soient les remèdes qui ont échoué.

Des circulaires et des certificats sont envoyés avec la

Bouteille d'Essai Gratis.

Adresser
DR. CHAS. T. PRICE,
67, Rue William, New-York.

27 74.—96

Medecines.

LE CALIFORNIA VINEGAR BITTERS DU DR. WALKER est une préparation purement végétale, composée principalement d'herbes indigènes trouvées au pied de la chaîne des monts Sierra Nevada en Californie, et dont les propriétés médicinales sont extraites sans emploi d'alcool. Presque tous les jours on nous demande : " D'où vient ce succès sans exemple du *Vinegar Bitters ?*" Voici notre réponse : Ce remède écarte tous les sujets de maladie et rend la santé au malade. C'est le grand purificateur du sang et le principe vivifiant ou rénovateur et un fortifiant du système. Jamais dans l'histoire il n'a été composé une médecine possédant les qualités remarquables du *Vinegar Bitters* pour guérir les maladies auxquelles l'homme est sujet. C'est un purgatif agréable en même temps qu'un tonique, guérissant la Congestion ou l'Inflammation du Foie et des Organes viscéraux dans les maladies bilieuses.

LES QUALITÉS du *Vinegar Bitters du Dr. Walker* sont Apéritives, Diaphorétiques Carminatives, Nutritives, Laxatives, Diurétique, Sédatives, Anti-irritantes, Sudorifiques, Altératives et Anti-bilieuses.

DES MILLIERS DE VOIX RECONNAISSANTES proclament le *Vinegar Bitters* comme le plus merveilleux fortifiant du système affaibli.

En suivant les instructions, les EFFETS DE CE REMÈDE se font bientôt sentir, pourvu que les os ne soient pas cariés par un poison minéral ou autres moyens, et les organes vitaux ravagés d'une manière irréparable.

LES FIEVRES BILIEUSES ET INTERMITTENTES si fréquentes dans les vallées de nos grandes rivières, dans tous les Etats-Unis, et principalement celles des Mississippi Ohio, Missouri, Illinois. Tennessee, Cumberland, Arkansas. Red, Colorado, Brazos, Rio Grande, Pearl, Alabama, Mobile, Savannah, Roanoke, James, et beaucoup d'autres, avec leurs vastes tributaires dans tout notre pays en été et en automne, et surtout pendant une chaleur extraordinaire et la sècheresse, ces fièvres, disons-nous, sont invariablement accompagnées de forts dérangements de l'estomac et du foie, et des autres conduits intestinaux. Pour traiter ces maladies, il faut essentiellement un purgatif exerçant une puissante influence sur ces différents organes. Pour atteindre ce résultat, il n'est pas de cathartique comparable au *Vinegar Bitters du Dr. J. Walker*, chassant aussi promptement les matières visqueuses qui surchargent les intestins, tout en stimulant les sécrétions du foie, et en rendant la santé à tous les organes digestifs.

METTEZ LE CORPS A L'ABRI DES MALADIES en purifiant tous ses fluides au moyen du *Vinegar Bitters*. Aucune épidémie ne peut attaquer un système ainsi prémuni.

DYSPEPSIE OU INDIGESTION, Migraine, douleur dans les épaules, Toux, Oppression de la poitrine, Vertiges, Eructations aigres de l'estomac, Mauvais goût de la bouche, Attaques bilieuses, Palpitation du cœur, Inflammation des poumons,, Douleur dans les reins, et cent autres symptômes douloureux produits par la Dyspepsie. L'essai d'une bouteille prouvera plus qu'une longue réclame.

LE SCROFULE, OU MAL DU ROI, Tumeurs blanches, Ulcère, Erysipèles, Torticolis, Goitres, Inflammations scrofuleuses, Inflammations indolentes, Affections mercurielles, Ulcères invétérés, Eruption de la peau, Maux d'yeux, etc., etc. Pour toutes ces maladies ainsi que pour toutes les autres maladies constitutionnelles, le *Vinegar Bitters de Walker* a prouvé sa puissance curative dans les cas les plus obstinés et les plus rebelles au traitement.

DANS LES RHUMATISMES INFLAMMATOIRES ET CHRONIQUES, Goutte, Fièvre bilieuses et intermittentes, Maladies du Sang, du Foie, des Reins et la Vessie, ces amers n'ont pas de rival. Ces maladies proviennent d'un sang vicié.

MALADIES DES TRAVAILLEURS.—Les personnes s'occupant de peintures et minéraux, tels que plombiers, compositeurs, batteurs d'or et mineurs, à mesure qu'elles avancent en âge, sont sujettes à la paralysie des intestins. Pour s'en prémunir, prendre de temps en temps une dose de *Vinegar Bitters de Walker*.

POUR LES MALADIES DE PEAU, Eruptions, Dartres, Herpes, Pustules, Taches, Boutons, Clous, Furoncles, Impetigo, Teigne, Mal d'Yeux, Erysipèles, Gale, Décolorations de la Peau, Humeurs et maladies de la Peau, quels que soient leur nature et leur nom sont litéralement arrachées et déracinées en peu de temps par l'usage de ces amers.

TAIE, VER SOLITAIRE ET AUTRES VERS se logeant dans le corps de tant de milliers de personnes, sont efficacement détruits et chassés. Aucun remède, aucun vermifuge, aucun authelmintique, ne dégage le corps de ces vers, comme ces amers.

DANS LES MALADIES DES FEMMES, jeunes ou vieilles, mariées ou non, lors de la puberté, ou au retour d'âge, ces amers toniques exercent une telle influence, que l'amélioration se fait ressentir promptement.

PURIFIER LE SANG VICIÉ dès que vous vous apercevez que les impuretés se font jour dans la peau sous forme de boutons, éruptions ou ulcères ; purifiez le dès que vous vous apercevez qu'elles obstruent les veines et s'y trainent ; purifiez le sang dès qu'il tend à se corrompre ; vos sensations vous indiqueront le moment. Gardez votre sang pur, et le bien-être du système s'ensuivra.

R. K. McDONALD & CO.,
Pharmaciens et Ag. Gén., San Francisco, Cal., et coin de Washington et Charlton Sts., N. Y.

Se vend chez tous les Pharmaciens et Marchands de Drogueries.

5 sept. 1873—544

PHARMACIE CANADIENNE

COIN DES

Rues St. Jean & du Palais

QUEBEC.

ASSORTIMENT GENERAL DE

DROGUES PARFUMERIES, ARTICLES

DE TOILETTE.

Produits Chimiques, etc.

Specifique de Humphrey

—ET—

Bandages Herniaires Perfectionnes

DE TOUTES SORTES.

Graines de Jardins de Fleurs et de Champs

EN GRANDE VARIETE.

N. B.—La Pharmacie Canadienne s'étant abjoint le Dr. Chs. G. Delagrave, licencié de L. U. L., qui demeure au-dessus de la Pharmacie, donnera toutes consultations, et remplira jour et nuit toutes prescriptions que l'on voudra bien lui confier.

LECLERC & DELAGRAVE,
Pharmaciens Apothicaires,
Coin des Rues St. Jean et du Palais, Québec.

10 juil. 1874.—1 an.-37

Dr. POURTIER,

DENTISTE,

No. 15, Rue St. Jean, Haute-Ville,

Vis-a-vis la rue du Palais, Québec.

10 juillet 1874

Medecines.

1000
Gueris
PAR
Jour

EN CANADA, PAR LE

DIAMOND RHFUMATIC CURE.

LA MERVEILLE DU SIECLE.

Tous ceux qui l'emploient sont guéris comme par magie, et tous le vantent.

Cette assertion peut être considérée comme un fait certain, basé sur l'évidence de nombreux certificats, qui ont été remis à MM. Devins et Bolton, par des milliers de personnes qui avaient souffert, et particulièrement par plusieurs certificats venant de la part de plusieurs de nos plus honorables familles.

DIAMOND RHEUMATIC CURE.

Par son histoire il occupe la position la plus honorable possible que puisse obtenir un remède. Quelques années après qu'il eût été connu seulement des parents, des voisins et de quelques patients du propriétaire qui y recouraient dès qu'ils se sentaient atteints de Rhumatisme, tous les médecins en général le connurent, et grâce à leur approbation et à sa propriété reconnue de remède contre le Rhumatisme, on le réclama si souvent et si vivement que le propriétaire fut obligé d'en augmenter les moyens de confection. La réputation du célèbre remède s'étendit rapidement et bientôt des lettres d'informations, des lettres de remerciements et des certificats très flatteurs arrivèrent chaque jour au propriétaire de toutes les parties des Etats-Unis ; et de cette manière, recommandé par son seul mérite, sans être aidé par les "Artifices du Commerce," sans aucun effort, il s'est élevé à la position enviable qu'il occupe aujourd'hui. Partout où il a été introduit, il a reçu la préférence la plus flatteuse sur tous les remèdes employés pour le traitement des douleurs rhumatismales. Nous sommes réellement reconnaissants et heureux. Nous ne disons pas cela parce que notre remède se vend beaucoup et qu'il nous rapporte du profit, mais parce que nous ouvrons un nouveau champ dans la science médicale, et que nous guérissons immédiatement ce que tous les médecins ont regardé, pendant des siècles, comme une chose si difficile même à adoucir. Nous rendons des services jusqu'ici inconnus. Nous adoucissons la souffrance et nous venons en aide au pauvre de Dieu ; nous rendons au pauvre journalier l'usage de ses membres malades, et nous lui épargnons infiniment plus que les frais du médecin ; nous portons la consolation et la joie dans la demeure de l'affligé, et par conséquent des millions de cœurs nous rendent grâce.

Ce remède est en vente chez tous les Pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre Pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer chez

DEVINS & BOLTON,
Porte voisine du Palais-de-Justice, Rue Notre-Dame, Agents-Généraux pour la Province de Québec.

Prix $1.00 la bouteille ; grande bouteille $2.00.

27 avril 1874—99

PREPARATIONS

DE

RASPAIL.

Les PASTILES VERMIFUGES de RASPAIL sont composées du principe actif de la BARBOTINE (Santonici Semen) et du principe médicinal de l'AIL (allium sativum). Elles n'ont aucune odeur et les enfants les prennent avec plaisir. Depuis plus de 50 ans Raspail a prescrit l'ail contre toutes les espèces de vers

Les PILULES ANTI-BILIEUSES de Raspail forment le meilleur purgatif qui ait jamais été préparé. Quoique très efficaces, elles n'agissent pas avec violence et n'empêchent jamais le patien de faire son ouvrage ordinaire ; elles peuvent être prises en tout temps et en toute saison.

Nous avons aussi toutes les principales médecines de Raspail, préparées avec soin d'après ses recettes.

☞ Le célèbre Extrait de Cundurango, seul remède contre le cancer.—Prix, seulement $5.00 la bouteille.

Graines de jardin, de fleur et des champ garanties fraiches.

Pour le Bain-Sel de la Méditéranée, Lait Virginal, Eau de Floride, Gants à Bain, Brosses, etc.

J. VERNIER,
Pharmacien,
Porte St. Jean, Québec.

24 avril 1874.—89

PICOTTE!

PETITE VEROLE

Fièvres Typhoide et Scarlatines, Rougeole, etc., essayez le Phénol du Dr. Bobœuf, infaillible, préservatif et curatif de toutes les *maladies contagieuses.*

C'est aussi la meilleure préparation connue pour le pansement des mauvaises *plaies, coupures, meurtrissures, chancres, cancers*, etc. Pour toute les *affections de gorge*, les *maladies de peau, piqûres et morsures envenimées.*

A vendre chez tous les Pharmaciens.

25cts. LE FLACON.

LYMANS, CLARE, & CO

Agent pour la Vente e Gros,

MM. Lymans, Clare & Cie., Montréal,
Messieurs,

C'est pour nous soussignés, un véritable plaisir de vous informer que nous avons employé avec un grand succès votre remède contre la picote, le *Phénol du Dr. Bobœuf* à l'intérieur comme à l'extérieur. C'est surtout à l'extérieur que nous avons pu constater l'efficacité contre la démangeaison causée par cette terrible maladie.

Nous avons remarqué que quelques minutes après l'application du remède, les agitations des petits malades cessaient comme par enchantement. Nous croyons devoir vous en remercier publiquement et *conseiller le Phénol* à ceux que cette effrayante maladie visitera.

Dame J. B. Morin, modiste, Durham Street.
Quatre enfants de 3 à 1 ans.
Dame Vve. Jos. Bleau, Mignonne Street.
L. Sellier dit Lafortune, Sydenham Street.
Isr. Noel, Sydenham Street.

janv. 1874—913

SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE de GRAY pour le Rhume, la Toux, l'Enrouement, et les Affections des Bronches et de la Gorge.

Lorsque Jacques-Cartier remonta pour la première fois le St. Laurent, le remède employé constamment par les Indiens et sur lequel ils comptaient pour la guérison des différentes maladies, était les gouttes de gomme sortant de l'Epinette Rouge ["Abies Rubra"] qui était donné sous forme d'une confection, après avoir été mélangée avec du sucre d'érable. Les premiers colons français, remarquant ses effets bienfaisants dans les affections pulmonaires, l'adoptèrent promptement comme un remède de famille, et il a toujours été grandement estimé par eux jusqu'à ce jour. Les colons cependant, prennent cette gomme dissoute dans l'alcool, et par cette méthode beaucoup de ses propriétés particulières sont perdues. Dans ce Sirop, se trouve contenue une grande quantité de gomme bien dissoute, et qui, préparée à une température élevée, conserve à ce remède toutes ses propriétés Balsamiques Adoucissantes, Expectorantes et Toniques.

Prix : 25 Cents la Bouteille.

Seul préparateur,
HENRY R. GRAY,
PHARMACIEN, Montréal

☞ En vente par tous les Pharmaciens et Marchands de la campagne.

29 oct. 1873.—709